L IBERTÉ

Volu… …nt-Boniface, du 4 au 10 mars 1994 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + *taxes*



photo: Jean-Pierre Dubé

Une grosse famille

Les 32 couples fondateurs de la Coop Place Cabana ont dû vider leur bas de laine pour faire construire leur maison. 40 ans plus tard, onze de ces couples y habitent encore. Page 23.

Sauver le patrimoine

Pour que les archives franco-manitobaines ne tombent plus en poussières, le Comité conjoint du Centre du patrimoine propose un projet de 3 millions $. **Page 3.**

L'arôme du succès

On lui prédisait presque un désastre. Cinq ans plus tard, Gisèle Reynolds vend du café dans un magasin qui tourne aussi rond qu'il sent bon: Java Jester. **Page 11.**

Même Steinbach appuie le doublement de la route 59

Le ministre répond: pas d'argent

Il y avait foule le 1er mars lors d'une réunion publique à Saint-Pierre-Jolys concernant l'élargissement de la route 59. Le président du Comité de la route 59, Gilbert Ruest, a dénombré 352 personnes.

Plusieurs représentants des municipalités concernées ou d'associations comme celle des camionneurs ont fait des présentations, espérant convaincre le gouvernement d'entamer les travaux, pour que la route 59 compte quatre voies de Winnipeg à la frontière américaine, où au moins jusqu'au parc provincial de Saint-Malo.

Mais le ministre de la Voierie, Albert Driedger, a eu une réponse claire: le gouvernement n'a pas d'argent. Une réponse qui fait frémir Gilbert Ruest: «Nous donner comme seule raison qu'il n'y a pas d'argent, c'est un écran de fumée!»

Depuis un an, ce Comité réunissant 13 municipalités et deux villages multiplie les études sur ce projet. On avance par exemple que la route n'est plus assez large pour être sécuritaire, compte tenu de l'augmentation de la circulation. Les promoteurs du projet estiment aussi que le doublement de la route jusqu'à la frontière américaine pourrait favoriser le tourisme dans leur région.

Le ministre de la Voierie, accompagné de fonctionnaires, du ministre Jack Penner et du député Ben Sweinson, ne s'est cependant pas engagé à appuyer le Comité. Comme le précise le président de la Chambre de commerce de Saint-Pierre-Jolys, Lucien Nayet: «Albert Driedger nous a dit qu'il n'y avait pas d'argent. On s'y attendait, et c'est une des raisons pour laquelle on a fait la réunion, pour pouvoir lui dire: arrange-toi pour en trouver!»

Albert Driedger s'est déjà engagé à élargir la route 59 du périmètre à Winnipeg jusqu'au sud d'Île-des-Chênes. Coût approximatif: 50 millions $.

«On espérait pouvoir lui faire dire qu'il allait revoir les priorités, reprend Lucien Nayet, mais on n'a pas progressé. Le gouvernement nous dit déjà que la 59 est un projet prioritaire, mais d'autres routes passent avant!»

Reste à explorer les possibilités du programme d'infrastructures du gouvernement fédéral, une solution qui ne plaît pas aux promoteurs du projet.

«Pourquoi les municipalités le long de la 59 paieraient le tiers des coûts, s'exclame Gilbert Ruest, quand les villages mennonites n'ont rien eu à payer pour avoir leurs routes à quatre voies? Tandis que ces municipalités profitent du programme d'infrastructures pour améliorer leurs réseaux d'égouts, nous, on traîne encore la patte en arrière.»

Le Comité ne se compte pas encore pour battu: «Nous allons écrire à Gary Filmon et à Lloyd Axworthy pour leur dire que le fédéral et le provincial devraient se partager les coûts du projet. Et nous allons achaler le gouvernement!»

Sylviane LANTHIER

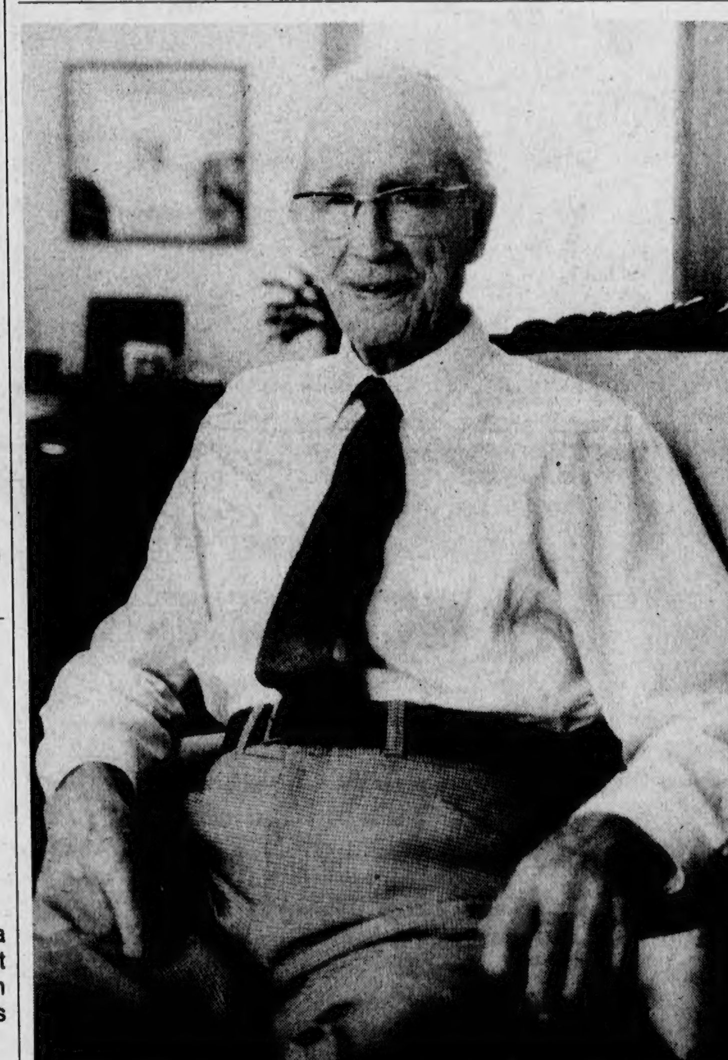


photo: Jean-Pierre Dubé

Les ministres à Campbell

Albert Préfontaine, son fils Edmond, Sauveur Marcoux. Leaders francophones des années 40 et 50, ils ont voulu être députés, puis ministres. Doug Campbell (notre photo) se souvient de cette époque. Page 9.

Citation de la semaine

«J'ai acheté 500 $ de tasses et assiettes. Je me sentais bien.»

Ainsi parle l'artiste Marc Tétreault, natif de Sainte-Anne, au sujet d'objets portant sa signature trouvés dans un magasin qu'il a jugé indigne sur la rue Saint-Catherine. **Page 17.**

SOMMAIRE

Le ministre de la Santé, Jim McCrae le confirme

Valade est francophone!

Les résidents, les bénévoles et le personnel du Foyer Valade de Saint-Vital ont tenu une fête le 23 février pour marquer officiellement la désignation francophone de l'établissement.

En effet, le ministre de la Santé, Jim McCrae, a finalement donné, dans une lettre datée du 6 décembre 1993, son accord à la première désignation dans la province d'un établissement de santé francophone.

«Nous sommes d'accord, a écrit le ministre, pour que le Foyer Valade soit reconnu comme maison de soins personnels francophone.»



Gérald Labossière est le président du conseil d'administration.

Cette désignation s'est fait attendre. En 1990 était déposé le rapport Gauthier sur les services en français dans les centres de santé au Manitoba, recommandant un statut exclusivement français pour le Foyer Valade.

En 1992, le conseil d'administration du Foyer, une corporation des Soeurs Grises, adoptait une politique linguistique dans le même sens.

«Quiconque entre au Foyer Valade est frappé par l'ambiance qui y règne, explique la porte-parole Lise Hamelin. Depuis le bonjour de la réceptionniste jusqu'à la visite du médecin, tout sert à créer une atmosphère respectueuse des traditions et des coutumes francophones si importantes pour les aînés.»

J.-P. D.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

MasterCard VISA

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-réceptionniste: Danielle PARENT
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: **(204) 237-4823.** Télécopieur: **(204) 231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone
Journal de l'année 1992-93

OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735

Fondation Donatien Frémont

Francophonie du monde

L'exogamie revisitée

Rockland - Pour la première fois, l'exogamie (les mariages mixtes) a fait l'objet d'un mini-colloque national les 25 et 26 février derniers, organisé par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) et le Commissaire aux langues officielles. Les 75 participants ont tenté de trouver des solutions à cette pratique assimilatrice (dans les familles mixtes, trois enfants sur quatre utilisent plutôt l'anglais). Ils sont arrivés aux conclusions suivantes: il faut promouvoir davantage les bénéfices du bilinguisme, investir plus de temps et d'énergie dans les initiatives locales, organiser un grand rassemblement des jeunes, principaux intéressés, pour qu'ils en discutent et identifier des conseillers pour les foyers exogames.

SRC coupé plus tard

Ottawa - Le gouvernement fédéral va rééchelonner les coupures annoncées au financement à la Société Radio-Canada (SRC). Ceci veut dire qu'en 1995-96, le financement à la SRC ne sera pas réduit de 50 millions $ tel que le prévoyait le budget d'avril 1993. Par contre, en 1996-97, la SRC absorbera des coupures de 50 millions $ (au lieu des 100 millions $ prévus), puis de 100 millions en 1997-98 et les années suivantes. Patrimoine Canada laisse ainsi du temps à la SRC pour trouver d'autres sources de financement.

La ceinture se serre

Ottawa - Le gouvernement fédéral réduira d'un autre 5 % les subventions accordées aux organismes et aux associations francophones en 1994-95. Ajoutées aux coupures de 10 % prévues pour cette année, les réductions totales sont de 15 % par rapport au niveau d'il y a deux ans. Pour compenser, le gouvernement a l'intention de modifier sa politique d'aide aux groupes d'intérêt pour les inciter à se financer davantage auprès d'autres sources.

Le gouvernement a aussi l'intention de faire du ménage et d'établir un ordre de priorité dans toutes les demandes reçues. Seront financés surtout des organismes et des institutions qui viseront «l'autonomie financière, la rationalisation des activités et la diversification des fonds».

Isabelle et la Bête

Montréal - Le duo acadien Isabelle et la Bête, formé d'Isabelle Roy et de Claude Fournier de Caraquet, connaît du succès à Montréal. On a redécouvert ces anciens membres du groupe Beausoleil-Broussard lors de leur passage à Coup de coeur francophone l'automne dernier en première partie de Robert Charlebois. Dans leur spectacle Par-delà l'Acadie, Isabelle et la Bête interprètent des chansons à texte de Leclerc, de Vigneault et d'autres, ainsi que quelques compositions originales.

ACTUEL

Le Comité conjoint du Centre du patrimoine dépose son rapport

On demande d'urgence un Centre de 3 millions $

De l'humidité. De la lumière. De la chaleur. TERREUR! Des champignons poussent sur les feuilles, l'acide ronge le papier, des insectes dévorent les pages, tout retourne à la poussière...



Une vue sur la triste situation des archives franco-manitobaines: de quoi faire frémir les amateurs de patrimoine.

On est dans un dépôt d'archives au fond d'un sous-sol encombré, où les filières contenant des documents de valeur nationale traînent sous les tuyaux de plomberie, dans des trappes à feu vieilles de cent ans.

Vous avez deviné: le patrimoine franco-manitobain est dans un état critique. «Chaque jour, il y a des pertes, des documents détruits, il y a des feuilles de papier tellement sèches qu'en tournant les pages, ça tombe en poussière.»

Le directeur général du Centre culturel franco-manitobain (CCFM), Roger Gamache, est membre du Comité conjoint du Centre du patrimoine et des archives, qui vient de déposer auprès de la province et du fédéral (le 1er février) un rapport final sur un projet du Centre du patrimoine.

«Ce qui est important dans le rapport, c'est d'abord l'urgence d'agir: les documents ne sont pas dans des endroits convenables. Deuxièmement, ce patrimoine n'appartient pas qu'aux Franco-Manitobains, c'est à tous les Manitobains et à tous les Canadiens.»

En effet, on trouve dans des collections absolument pas à l'abri de la nature des trésors nationaux comme la correspondance des premiers évêques catholiques de l'Ouest, les fonds de la Société historique de Saint-Boniface et les archives des communautés religieuses.

Selon le rapport, cela représente «quelque 500 mètres linéaires de manuscrits, 29 mètres linéaires de photographies, 120 oeuvres d'art, 5 776 enregistrements et vidéocassettes et 1 500 mètres linéaires de livres rares, de documents généalogiques et de publications.»

Le Comité conjoint, présidé par Henri Bouvier (1), demande aux gouvernements de considérer le rapport et de débloquer dans les plus brefs délais les fonds pour la construction, évaluée à 2,9 millions $.

Cette somme ne comprend pas l'achat de terrain puisque la Division scolaire de Saint-Boniface serait prête à céder pour un $ le terrain nécessaire au sud du CCFM.

«Les gouvernements ont financé les études (2) que nous venons de faire, explique Roger Gamache. Ils sont conscients du besoin. Ce n'est pas la première étude, il y en a eu en 1988 (Cereco) et 1991 (Gaboury) (2). Patrimoine Canada s'est montré intéressé et prêt à participer.» Mais aucun échéancier n'est encore fixé.

Le Centre de 1 073 mètres carrés sur deux étages serait rattaché au CCFM et rencontrerait les normes de conservation achiviste (contrôle climatique, sécurité contre les incendies et contre le vol). Il comprendrait des espaces destinés à la conservation, à la recherche et à l'administration.

De grande importance également est l'accès au Centre, géré par la SHSB. Le Comité insiste qu'un public bilingue y ait accès, sans frais, comme c'est le cas aux Archives provinciales du Manitoba.

Les frais de fonctionnement annuel s'élèveraient à 377 131 $ la première année, dont 304 500 $ pour la programmation (grâce à une aide d'Ottawa) et 72 631 $ pour l'entretien (la part du Manitoba).

Le rapport précise que plus d'un tiers des revenus de la programmation pourrait être de sources autonomes, à partir de la vente de produits culturels, de services de consultation, de contrats de gestion et de ventes de cartes de membre.

Par exemple, le Centre «pourrait livrer, d'une façon économique et efficace, la part des services en langue française prévus par le gouvernement provincial dans le secteur du patrimoine», affirme le Comité.

Le CCFM a profité du dépôt du rapport pour présenter à la province une Étude des besoins d'expansion, préparée par Lucie-Madeleine Delisle, qui comprend l'ajout de salles de répétition, d'un entrepôt, d'ateliers, de salles d'animation de jour, ainsi qu'une couverture partielle de la terrasse et un réaménagement de la salle Pauline-Boutal.

Le tout s'élève à 704 410 $. «Quand on a été approché par Archives Saint-Boniface (3) il y a trois ans, souligne Roger Gamache, on prévoyait déjà une expansion du CCFM. Il est possible de faire tout en même temps, puisque plusieurs locaux pourront être partagés. Mais la priorité reste le Centre d'archives.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Les autres membres sont: Laurent Desjardins, l'abbé Georges Damphousse, Omer Lamoureux, Gilles Lesage, Denise Pambrun, Henri Grimard, Louis Bernardin et Alfred Fortier.

(2) Le Comité conjoint a également déposé en annexe le rapport de la firme IKOY, terminé au début de 1994. Insatisfait de la structure du rapport d'IKOY, le Comité a demandé à Lucien Chaput de synthétiser sa position.

(3) Archives Saint-Boniface a confié son mandat au Comité conjoint et est en voie de dissolution.

ÉDITORIAL

Se regrouper

Quand les subventions pleuvaient, quand les gouvernements imprimaient assez d'argent pour satisfaire les besoins de chaque organisme, chacun se sentait maître chez-soi.

Cette notion de «Maître chez-soi» a bien peu évolué depuis le Moyen-Âge. À cette époque lointaine mais pas si révolue, chaque prince avait son château sur sa montagne, ce qui lui permettait d'apercevoir l'approche des conquérants et de mieux les en chasser.

À une plus petite échelle et plus près de chez nous, la création du Secrétariat d'État du Canada a permis à des tas de groupes de voir le jour. Les largesses fédérales ont permis à ces groupes d'accéder à une coûteuse autonomie de façade: chacun y est allé de ses bureaux souvent prestigieux, des équipements ultra-modernes, des photocopieurs dernier cri, des systèmes téléphoniques qui parlent même quand nous sommes absents, du personnel à ne plus savoir où les caser, etc.

Aujourd'hui, plus personne n'a les moyens de se payer ces services dignes du «Maître chez-soi». Dans le monde associatif, on parle de coupures de budgets, mises à pieds, réduction de la surface locative et regoupement de services.

À ce chapître, les Conseil de la coopération du Manitoba (CCM) essaie de mettre sur pieds une structure souple et dynamique dont le but sera de permettre, au départ, des achats regroupés de fournitures de bureau (poste budgétaire névralgique dans chaque bureau).

Un étape ultérieure, dont la faisabilité est à l'étude, permettrait de regrouper en une seule police toutes les assurances collectives du monde associatif franco-manitobain (un tel projet existe et fonctionne bien en Saskatchewan).

Les économies réalisables avec ces deux seuls projets devraient faire saliver les plus réticents des administrateurs réfractaires à ce regroupement. Ceux qui ont jusqu'à maintenant largement profité des divisions occasionnées par l'attitude du «Maître chez-soi» n'ont qu'à bien se tenir...

Il faut féliciter le CCM, et plus précisément Garry Tessier et Louis Laurencelle pour cette initiative qui permettra à la communauté franco-manitobaine, espérons-le, de se regrouper autour d'un projet nouveau qui pourrait même créer de l'emploi. Surtout si les gros noms comme le Collège, la SFM, le CCFM et d'autres, acceptent de s'associer pleinement à ce projet.

Jean-François LACERTE



Lettres

Un Festival du Voyageur gourmand?

M. le rédacteur,

Nous vous écrivons pour faire suite à l'éditorial de Jean-François Lacerte paru dans La Liberté de la semaine du 18 au 24 février 1994.

Le Festival du Voyageur est un organisme à but non lucratif qui célèbre depuis déjà 25 ans l'époque de la traite de fourrures et le patrimoine des Canadiens français. À chaque février, plus de 2000 bénévoles donnent leur temps pour assurer le succès de la fête.

Le Festival est un des plus grands employeurs de jeunes francophones à Winnipeg et les retombées économiques de la fête pour la province sont de 5,3 millions $. Notons aussi que le Festival s'est placé aux premier rang des fêtes hivernales et est reconnu au plan national et international pour la qualité de ses activités, sa gérance, son expertise en programmation hivernale, et pour sa popularité, chose qui ne fait pas tort à la communauté de Saint-Boniface et Winnipeg toute entière. Que M. Lacerte ait passé jugement en ayant vécu seulement quelques jours de la fête démontre un manque de recherche.

Quant au spectacle gala du 25e, le vidéo d'ouverture fut monté pour ceux et celles qui ont déjà participé au Festival car le spectacle lui-même était un hommage aux Festivals passés. Les commentaires reçus furent positifs.

C'était l'occasion de voir sur scène en un seul spectacle des artistes de renommée et de participer par après à une réception pour TOUS les invités où d'autres groupes locaux ont joué...

C'était une véritable réussite de regrouper les francophones de la province et, à 25 $ le billet (nous n'avons aucun contrôle sur les taxes imposées par les gouvernements) plus le macaron, on en a eu pour notre argent! Nous aimerions demander à M. Lacerte combien un spectacle de cette envergure, mais de langue anglaise, pourrait coûter au public.

Le Festival du Voyageur présente aussi des activités gratuites ouvertes à tous, telles le Grand Rendez-Vous sur le boulevard (où non seulement les spectacles sont gratuits, mais aussi le chocolat chaud et la soupe aux pois!), le défilé et la tente d'artisanat. Ces activités sont payées par la vente du macaron de participation.

L'achat de ce macaron donne aussi non seulement un accès illimité au parc du Voyageur, aux relais et au Canot en journée, mais donne la chance de gagner de nombreux prix d'envergure. Comparé à d'autres festivals et activités de loisirs (8,50 $ pour un cinéma ou soirée sociale, 24 $ pour une partie des Jets, etc), nous ne comprenons pas comment on peut dire qu'on n'en a pas pour son argent.

Pour les artistes locaux, le Festival offre l'occasion de se présenter sur scène, devant un public et, avec la coopération de la Société Radio-Canada (radio et télé), de La Liberté, de CKXL et de tous les médias, ils se font connaître sur le plan local et national.

Pour ceux et celles qui se plaignent (dans l'anonymat) des cachets qu'ils négocient avec le Festival, qu'ils refusent d'y participer! Notons aussi que ces cachets doivent être payés par les prix d'entrée aux spectacles, alors, un plus grand cachet veut dire un prix d'entrée plus élevé pour ceux qui se plaignent déjà d'avoir à payer pour ces spectacles... Cercle vicieux n'est-ce pas?

Nous invitons M. Lacerte à étudier les rapports annuels du Festival et à trouver ces profits de millions, même de milles. Avec une bonne gérance et direction, l'appui de commanditaires, et la coopération de beaucoup de groupes bénévoles tels les Chevaliers de Colomb, le Festival assure sa survie et continuité à l'intérieur d'un budget très limité.

Le Festival du Voyageur connaîtra des succès futurs même sans la participation de Jean-François Lacerte, quoique nous espérons que nos amis de la Saskatchewan reviendront.

Longue vie au plus grand festival hivernal de l'Ouest canadien... Hé! Ho!

La présidente et
le directeur général
du Festival du Voyageur,
Lucille Cenerini et
Normand Gousseau
Saint-Boniface
Le 22 février

Ce que beaucoup pensent

M. le rédacteur,

Finalement, il y a quelqu'un avec assez de courage pour oser dire ce que beaucoup pensent. Je suis entièrement d'accord avec le portrait de Jean-François Lacerte, esquissé dans son éditorial.

C'est bien trop dispendieux pour les gens ordinaires, qui veulent voir des artistes de marque, comme Richard Séguin. Pour ma famille une dépense d'au-delà de 200 $ aurait été nécessaire juste pour assister au gala, et ça seulement pour les billets et macarons. C'est pourquoi vous ne m'avez pas vu.

Peut-être ceux qui ont des laissez-passer gratis pourront s'en rendre compte.

Claude Côté
Winnipeg
Le 24 février 1994

Précieux-Sang

Avec ou sans secondaire?

Plus de 60 parents de l'école Précieux-Sang ont assisté le 1er mars à une réunion de consultation organisée par leurs représentants à la Division scolaire franco-manitobaine.

Trois thèmes de discussion ont été abordés: le comité scolaire, la francisation et l'avenir du secondaire au Précieux-Sang.

«Nous avons examiné les deux perspectives: maintenir le Précieux-Sang comme une petite école de quartier, de la maternelle à la 12e année, ou créer un grand secondaire urbain à Louis-Riel. Le Précieux-Sang accueillerait alors les élèves de la maternelle à la 8e année», explique le commissaire Tayeb Meridji.

L'école du Précieux-Sang est la seule institution à avoir entamé une série de réunions de consultation aussi exhaustive. Même si les éventuels changements apportés par la DSFM n'entreront pas en vigueur avant 1995-1996, Tayeb Meridji croit que les parents doivent connaître les avenues possibles et pouvoir exprimer leurs opinions.

«Avant de faire des changements dans le mandat des écoles, il faudra faire des études et des consultations dans toutes les écoles urbaines. Si on créait un grand secondaire, il faudrait en connaître la faisabilité, évaluer la qualité de l'éducation, savoir dans quelle mesure il permettrait de diversifier les cours offerts au curriculum.»

La question des classes d'accueil inquiète aussi les parents, qui craignent une anglicisation de leurs enfants. «Ces classes vont viser la réparation des droits de 16 000 ayants droit qui parlent anglais. Il va falloir savoir comment leur intégration pourra être faite, et quel sera le rôle de l'école, mais aussi de la communauté en entier.» La DSFM doit encore se doter d'une politique face à la francisation des ayants-droit.

Enfin, il s'est dégagé un consensus lors de la réunion des parents quant au comité scolaire: «Les parents doivent y avoir la majorité.» Y siégeraient également la direction, les enseignants et des étudiants (au secondaire). Ses pouvoirs concerneraient «l'agencment des cours, de la culture, une influence auprès de la Division. Ce serait donc une institution qui ferait réellement partie du processus décisionnel.»

S. L.

SAINT-BONIFACE

Sr Hétu à la Chambre de commerce

La supérieure provinciale des Soeurs Grises, Germaine Hétu, sera l'oratrice invitée de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, à l'occasion du dîner-rencontre du mardi 8 mars prochain, à midi, au Club La Vérendrye.

Sr Hétu parlera des oeuvres de sa communauté à Saint-Boniface au cours des deux derniers siècles.

Les membres et les invités doivent confirmer leur présence avant le 4 mars. Infos: 235-1406.

SAINT-MALO

Fin des lignes collectives

Depuis le 17 février, tous les résidents de Saint-Malo disposent d'une ligne téléphonique individuelle.

Cette nouveauté est une conséquence du plan de modernisation de la Société des téléphones du Manitoba (STM), qui a décidé de dépenser 700 millions $ pour éliminer toutes les lignes collectives de la province d'ici 1995.

Encouragez nos annonceurs!

Transport, inscriptions, classes d'accueil

Écoles urbaines: des questions sans réponses

Les cinq écoles urbaines de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont exprimé leurs préoccupations à propos des inscriptions et des classes d'accueil lors d'une réunion avec le Conseil régional urbain le 24 février.

«Les écoles ont besoin d'informer les parents au sujet des dates et des procédures d'inscription, spécialement en maternelle, explique Murielle Gagné-Ouellette, présidente du Conseil régional urbain. Les chiffres d'inscriptions sont également indispensables pour établir les budgets.»

Les directeurs et directrices d'école ont également posé des questions à propos des classes d'accueil. «Combien en faut-il? Dans quelles écoles?

Certaines écoles auront-elle assez de place pour accueillir des classes d'accueil?, résume Murielle-Gagné Ouellette. Les réponses à toutes ces questions dépendent beaucoup des inscriptions. Et on ne les a pas encore.»

Par ailleurs, le Conseil régional urbain a décidé de former un comité sur le transport. «Le système est insuffisant à l'heure actuelle, estime la présidente.

Des élèves de Saint-Vital ou Island lake doivent voyager une heure sur les autobus de la Ville pour se rendre au Précieux-sang ou au Collège Louis-Riel.»

Laurent GIMENEZ

Les enseignants et les commissaires de Norwood sont d'accord

Une nouvelle formule pour le bénévolat

Les enseignants et les commis-saires de la Division scolaire de Norwood rencontreront prochainement les comités de parents de toutes les écoles de la Division pour les informer des nouvelles dispositions concernant les services volontaires.

Il y a quelques semaines, l'Association des enseignants de Norwood a demandé à ses membres de ne plus effectuer de bénévolat dans les écoles pour protester contre la Loi 22 du gouvernement qui réduit le nombre de journées de recyclage.

Exemple: à l'école Précieux-Sang, le traditionnel déjeuner aux crêpes du Festival du Voyageur s'est fait sans le concours des professeurs, et un voyage de ski à Banff a dû être annulé.

À l'issue d'une réunion avec les enseignants le 23 février, les commissaires semblent avoir accepté le fait accompli. «Il va falloir trouver de nouvelles formules, explique la présidente, Louise Johnston. Il y a beaucoup de monde très intéressant dans la communauté, beaucoup de bénévoles à qui on pourrait faire appel.»

Réjean LaRoche, porte-parole de l'Association des enseignants, confirme: «Il faut regarder comment recruter du monde pour que les profs ne soient plus obligés d'offrir les services volontaires.»

Le professeur de musique à l'école Précieux-sang reconnaît cependant que certains enseignants continuent à offrir des services volontaires. «En général, c'est parce qu'ils ont pris des engagements au début de l'année qu'ils veulent respecter. On comprend ça. On ne va pas envoyer des fiers-à-bras pour casser des jambes.»

Réjean LaRoche, qui siège également à la toute nouvelle association des enseignants de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), affirme que les négociations à Norwood n'ont aucun rapport avec celles qui commenceront bientôt avec la DSFM.

«C'est totalement hors d'ordre de laisser entendre que les enseignants du Précieux-Sang vont arriver avec une attitude négative. Avec la DSFM, on commence à neuf.»

Le calendrier des rencontres avec les comités de parents à Norwood n'a pas encore été fixé, mais elles devraient se dérouler au cours des mois de mars et avril.

Laurent GIMENEZ

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Festival de la famille

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Jean-Baptiste organisent un premier Festival de la famille sur la Rouge, de 13 h à 17 h le 6 mars.

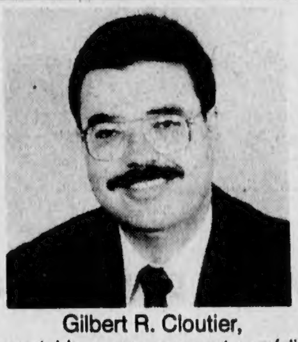
«C'est dans le cadre de l'Année internationale de la famille qu'on organise ça, signale le coordonnateur Philippe Sabourin. Tout se passe sur la rivière, sous le pont. Il n'y aucun danger pour la glace; elle est encore assez épaisse.»

Parmi les activités prévues: un tournoi de pêche sur glace (deux catégories: 9 ans et moins et 10 ans et plus), du ski de fond, des promenades en motoneige et autres jeux et concours pour tous les âges.

Grâce à une petite campagne de financement et à la participation de certains commerçants locaux, tout est gratuit, y inclus la soupe aux pois, les hotdogs, le chocolat chaud et le café.

Renseignements: 758-3512.

K.B.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. O.F.



Au Conseil régional de l'Est

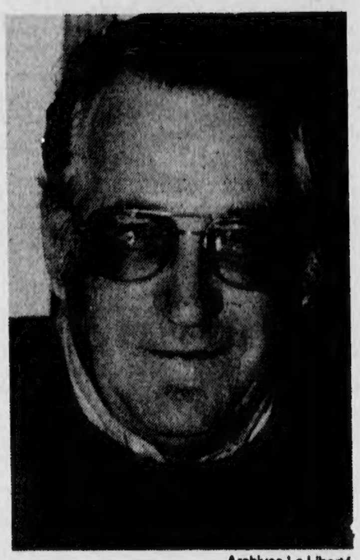
Les négociations débutent avec la Seine

Une première rencontre a eu lieu le 24 février entre les comités négociateurs de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et de la Rivière-Seine.

«C'était la première rencontre officielle de la DSFM avec son directeur par intérim, Tony Fréchette», explique le président du Conseil régional de l'Est, Roland Gauthier. Les autres membres du Comité de négociation sont Louis Tétrault et Denis Dragon.

«On a surtout voulu ouvrir les portes avec la division cédante. Une des choses qu'on a discutées, c'est de garder pour un an au moins les programmes conjoints (arts industriels, arts ménagers) qui sont actuellement donnés dans les écoles anglaises (St. Anne, Dawson Trail, St.Norbert).

«On a aussi parlé de transport, poursuit Roland Gauthier, on va acheter les services de la Seine.



Archives La Liberté

Roland Gauthier: le partage des installations pour les programmes conjoints.

Ça a vraiment été une rencontre positive.»

La réunion régulière des conseillers de l'Est a également eu lieu le 24 février, à l'école Noël-Ritchot. Le Conseil régional en a profité pour nommer ses représentants aux comités de la DSFM: Roland Gauthier au Comité de négociations, Michèle Lagimodière-Gagnon à la francisation, Charles Arbez aux finances, André Lafrenière aux critères d'admission, et Léo Teillet à l'établissement des comités d'école.

L'Est a également choisi une secrétaire à temps partiel pour ses bureaux régionaux. Il s'agit d'Anita Tétrault de La Broquerie qui, pour le moment, travaille à partir de son domicile (424-5453).

Côté local, le Conseil attend des soumissions des villages. Déjà une offre a été faite par la Caisse pop de Sainte-Anne-de-Chênes.

La prochaine réunion de l'Est aura lieu le 12 mars à Saint-Georges. «Les parents demandent toujours un programme à part pour septembre, rappelle le président. On veut que tous les membres du Conseil voient la situation sur les lieux.»

J.-P. D.

Conseil régional du Sud

Un premier brouillon de budget

À sa réunion du 24 février, le Conseil régional du Sud a discuté du budget qui sera nécessaire au bon fonctionnement de la région. «Inutile de dire que ça va être beaucoup moins que c'est en ce moment pour la Rivière-Rouge», précise le président Jeannot Robert.

Le Conseil finalisera un premier brouillon à la prochaine réunion qui aura lieu à Saint-Pierre, le 14 mars. Il a aussi commencé la révision du budget proposé pour la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

«On a aussi commencé les rencontres avec les professeurs et les parents pour avoir leur input par rapport aux comités d'école. À partir de leurs commentaires, on pourra faire des recommandations à la DSFM.»

Le Conseil a également nommé ses représentants aux cinq comités provinciaux: André Carbonneau siègera aux comités scolaires; Jeannot Robert aux négociations; Léa Barnabé aux finances; André Carbonneau aux critères d'admission; et Anne-Marie Fillion à la francisation.

Aussi, après avoir précisé le rôle d'une secrétaire pour le bureau régional du Sud, le Conseil a engagé Solange Lapointe qui travaillera de chez elle.

Karine BEAUDETTE

Aide fédérale à l'édition

Les Plaines reçoivent 13 769 $

Le ministre du Patrimoine canadien, Michel Dupuy, a annoncé le 28 février une aide financière de 18,3 millions $ à 185 éditeurs de livres canadiens.

Le soutien en question a pour but de «renforcer l'industrie canadienne de l'édition, de favoriser la mise en marché des ouvrages canadiens et d'élargir le lectorat de livres canadiens.»

L'aide est calculée en fonction des ventes nettes de titres canadiens. Les Éditions des Plaines de Saint-Boniface recevront 13 769 $ dans le cadre de ce programme. Les Éditions du Blé n'étaient pas admissibles.

J.-P. D.

Télé-horaire de la semaine du 5 au 11 mars 1994

Samedi 5 mars

7h30 CBWFT **Vazimolo**
7h31 CBWFT **Les oursons volants**
7h55 CBWFT **La petite sirène**
8h00 T-M **La forêt magique**
8h20 CBWFT **Looping**
8h30 T-M **Bugs Bunny**
8h40 CBWFT **Clyde**
9h00 T-M **Batman**
9h05 CBWFT **Vazimolo**
9h30 T-M **Le journal de l'histoire**
9h45 CBWFT **La bande à Dingo**
10h00 T-M **Le championnat des quilles**
10h10 CBWFT **Tiny toons**
10h15 TV-5 **Viva**
10h35 CBWFT **Pierre et Isa**
11h00 CBWFT **La femme aux serpents**
T-M **Cinémaximum: Heidi, le sentier du courage**
11h15 TV-5 **Vision 5**
11h30 CBWFT **Le plafond de verre**
TV-5 **Évasion**
12h00 CBWFT **Ma maison**
TV-5 **Bouillon de culture**
12h30 CBWFT **L'univers des sports**
13h00 T-M **Cinémaximum: Le voyage de Charlemagne**
13h30 TV-5 **Faut pas rêver**
14h30 TV-5 **Le magazine olympique**
15h00 T-M **Oxygène**
TV-5 **Reflets**
15h30 CBWFT **Génies en herbe**
T-M **Les héros de l'hiver**
16h00 CBWFT **La course destination monde**
T-M **Vidéo rock détente**
TV-5 **Génies en herbe**
16h30 T-M **Harry et les Henderson**
TV-5 **Journal télévisé suisse**
17h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Les francofolies de Montréal 1993**
17h20 CBWFT **Raison passion**
17h30 T-M **Ciné-extra: Teenage mutant ninja turtles**
TV-5 **Rédacteurs en chef**
18h00 CBWFT **Les aventures de Tintin**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **La petite vie**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**
TV-5 **Frou-frou**
19h30 T-M **Ciné-extra: Teenage mutant ninja turtles II**
20h00 TV-5 **Sacrée soirée**
21h30 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Génération «T»**
21h35 TV-5 **Le cercle de minuit**
21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h00 T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h20 CBWFT **Célébrons avec...**
22h34 T-M **Le challenge Kanada**
22h50 TV-5 **Kaléidoscope**
23h07 T-M **Ciné-lune: Rambo II**
23h20 CBWFT **Télé-sélection: P'tit con**
TV-5 **Journal télévisé suisse**
23h50 TV-5 **Frou-frou**
0h50 TV-5 **Scoubidou**
1h07 T-M **Fermeture**
1h20 CBWFT **Fin des émissions**
1h40 TV-5 **RFI**

FILMS

19h30 T-M ***Teenage mutant ninja turtles II***
Am. 1991. Comédie fantaisiste. Quatre tortues géantes douées pour les arts martiaux affrontent un criminel qui se sert d'un liquide radioactif pour créer des monstres

23h07 T-M ***Rambo II***
Am. 1985. Drame d'aventures. Un ancien soldat d'élite reçoit pour mission de prouver que les Vietnamiens détiennent encore, dans des camps secrets, des prisonniers de guerre américains.

23h20 CBWFT ***P'tit con***
Fr. 1983. Comédie psychologique. Un adolescent idéaliste et complexé fait une fugue au cours de laquelle il rencontre Salima, une jeune Algérienne dont il devient éperdument amoureux.

Dimanche 6 mars

7h30 CBWFT **Vazimolo**
T-M **Vision mondiale**
7h31 CBWFT **Babar**
7h55 CBWFT **Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson**
8h20 CBWFT **Le livre de la jungle**
8h45 CBWFT **Doug**
9h00 T-M **Batman**
9h15 CBWFT **Manigances**
9h30 T-M **Seconde nature**
9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**
10h00 CBWFT **Le Jour du Seigneur:** Messe célébrée à la Cathédrale de Saint-Jérôme, par Michel Forget, ptre.
T-M **On rénove**
10h15 TV-5 **Planète musique**
10h30 T-M **Finances**
11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
T-M **Cinémaximum: S.O.S. fantômes**
11h10 TV-5 **Planète musique**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Jamais sans mon livre**
12h05 CBWFT **La semaine verte**
13h00 CBWFT **Horizons**
T-M **Cinémaximum: S.O.S. fantômes II**
TV-5 **L'heure de vérité**
13h55 TV-5 **Le monde est à vous**
14h00 CBWFT **En avant la musique!**
15h00 CBWFT **Sous la couverture**
T-M **Justice pour tous**
15h30 T-M **Perfecto**
TV-5 **Bon week-end**
16h00 CBWFT **La ruée vers l'art**
T-M **Vins et fromages**
TV-5 **30 millions d'amis**
16h30 T-M **Simplement Sylvie**
TV-5 **Journal télévisé beige**
17h00 CBWFT **Second regard**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **L'école des fans**
17h30 CBWFT **Ce soir dimanche**
T-M **Docteur Doogie**
17h40 TV-5 **Magellan**
18h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **J.E.**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h10 CBWFT **Découverte**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Surprise sur prise**
T-M **Cinéma du dimanche: Jouer dur**
TV-5 **7 sur 7**
20h30 CBWFT **Les beaux dimanches: Yvon Deschamps - U.S. qu'on s'en va**
TV-5 **Ex-libris**
21h00 TV-5 **Les 1res victoires de la musique classique**
21h30 T-M **L'événement**
22h00 CBWFT **Le dimanche**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h30 CBWFT **Scully rencontre**
22h41 T-M **Vision mondiale**
23h00 TV-5 **Journal télévisé beige**
23h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
23h30 CBWFT **En toute liberté**
TV-5 **7 sur 7**
23h41 T-M **Finances**
0h00 CBWFT **Ciné-club: Un thé au Sahara**
0h11 T-M **Fermeture**
0h30 TV-5 **Ex-libris**
1h30 TV-5 **Bon week-end**
2h10 CBWFT **Fin des émissions**
TV-5 **RFI**

FILMS

19h00 T-M ***Jouer dur***
Am. 1991. Comédie policière. Un policier se retrouve flanqué d'un acteur d'Hollywood qui veut observer son travail pour la préparation d'un rôle.

0h00 CBWFT ***Un thé au Sahara***
Brit. 1990. Drame. Vers la fin des années 40, un couple américain entreprennent un voyage dans le désert du Sahara.

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

5h00 T-M **Salut, bonjour!**
6h35 CBWFT **P'tit monstre**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 T-M **Bla bla bla**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
T-M **Top modèles**
9h30 T-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Les chatouilles du matin**
T-M **Bon appétit**
10h01 CBWFT **Pacha et les chats**
10h15 CBWFT **Iris le gentil professeur**
TV-5 **La méthode Victor**
10h30 CBWFT **Les moomins**
T-M **La vie à Montréal**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
TV-5 **Gourmandises (vendredi)**
10h45 T-M **Première ligne**
TV-5 **Oxygène (lundi)**
TV-5 **Scully rencontre (mardi)**
TV-5 **Nord sud (mercredi)**
TV-5 **Feu vert (jeudi)**
TV-5 **Découverte (vendredi)**
11h00 CBWFT **Mémoire en jeu (lundi)**
CBWFT **À plein temps (mardi)**
CBWFT **Parlez-moi d'hier (mercredi)**
CBWFT **Le monde dans votre assiette (jeudi)**
CBWFT **La mer à voir (vendredi)**
11h15 TV-5 **Vision 5**
11h30 CBWFT **Les craquantes**
TV-5 **C'est tout coffe**
TV-5 **Tell quel (vendredi)**
12h00 CBWFT **Le midi**
12h05 TV-5 **7 sur 7 (lundi)**
TV-5 **Frou-frou (mardi)**
TV-5 **Temps présent (mercredi)**
TV-5 **Géopolis (jeudi)**
TV-5 **Faits divers (vendredi)**
12h30 CBWFT **Mon amour, mon amour**
T-M **Sans plus, ni moins**
13h00 TV-5 **Les brûlures de l'histoire (lundi)**
TV-5 **Bas les masques (mardi)**
TV-5 **Taratata (mercredi)**
TV-5 **Tiroir secret (jeudi)**
TV-5 **Envoyé spécial (vendredi)**
13h15 T-M **Au nom de la beauté**
13h30 CBWFT **Les temps modernes**
T-M **Les feux de l'amour**
14h00 TV-5 **Panorama (lundi)**
14h30 CBWFT **Pourquoi pas l'après-midi?**
T-M **Santa Barbara**
TV-5 **La chance aux chansons**

Lundi 7 mars

15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
T-M **Claire Lamarche**
15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La ribambelle**
16h15 TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes +**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Scully rencontre**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Là tu parles!**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Marilyn**
T-M **Drôle de vidéo**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **À nous deux!**
T-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Les grands jours du siècle**
19h30 TV-5 **Téléobjectif**
20h00 CBWFT **À tout prix**
T-M **Les Olden**
TV-5 **Bas les masques**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Jackson ou le mnémocide**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h57 T-M **Supercopter**
23h00 CBWFT **Taquinons la planète!**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h30 CBWFT **La ruée vers l'art**
TV-5 **Bas les masques**
23h57 T-M **Fermeture**
0h30 CBWFT **Fin des émissions**
1h00 TV-5 **Les grands jours du siècle**
2h00 TV-5 **RFI**

Mardi 8 mars

15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
T-M **Claire Lamarche**
15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La ribambelle**
16h15 TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Fais-moi peur!**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse française**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Nord sud**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Chambres en ville**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Marilyn**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Montréal P.Q.**
T-M **Le match de la vie**
TV-5 **Temps présent**
20h00 CBWFT **Au nord du 60e**
T-M **René Lévesque**
TV-5 **Taratata**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h45 TV-5 **Intérieur nuit**
22h57 T-M **Ciné-lune: Columbo: Question d'honneur**
23h00 CBWFT **M'aimes-tu?**
23h15 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h30 CBWFT **Découverte**
23h40 TV-5 **Revue de presse française**
23h45 TV-5 **Jackson ou le mnénocide**
0h20 CBWFT **Second regard**
0h27 T-M **Fermeture**
0h50 CBWFT **Fin des émissions**
1h10 TV-5 **Temps présent**
2h10 TV-5 **RFI**

FILMS

22h57 T-M ***Columbo: Question d'honneur***
Am. 1976. Drame policier. Un policier américain en vacances au Mexique démasque un torero célèbre, coupable de meurtre.

Mercredi 9 mars

15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
T-M **Claire Lamarche**
15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La ribambelle**
16h15 TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **L'infernale machine du Dr V**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse arabe**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Feu vert**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **La poule aux oeuf d'or**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Marilyn**
T-M **Le hockey Molson export à TVA**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Sous un ciel variable**
TV-5 **Géopolis**
19h45 TV-5 **7 jours en Afrique**
20h00 CBWFT **Enjeux**
TV-5 **Tiroir secret**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Le divan**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 T-M **Benny Hill**
TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h45 TV-5 **Espace francophone**
23h00 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
23h02 T-M **Ciné-lune: La femme publique**
23h10 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h30 CBWFT **La course destination monde**
23h35 TV-5 **Revue de presse arabe**
23h40 TV-5 **Tiroir secret**
0h30 CBWFT **En toute liberté**
0h40 TV-5 **Le divan**
1h00 CBWFT **Fin des émissions**
1h10 TV-5 **Géopolis**
1h32 T-M **Fermeture**
1h55 TV-5 **7 jours en Afrique**
2h10 TV-5 **RFI**

FILMS

23h02 T-M ***La femme publique***
Fr. 1984. Drame. Un metteur en scène névrosé est amoureux d'une débutante dont il veut faire une vedette, mais celle-ci lui préfère un exilé politique.

Jeudi 10 mars

15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
T-M **Claire Lamarche**
15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La ribambelle**
16h15 TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Mission top secret**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse africaine**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Livraison spéciale**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Découverte**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Ent'Cadieux**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Marilyn**
T-M **Chop-suey**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Scoop**
T-M **La trentaine**
TV-5 **Faits divers**
20h00 CBWFT **Tous pour un**
T-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Envoyé spécial**
20h30 CBWFT **Sur invitation**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h45 TV-5 **Dossiers justice**
22h57 T-M **Ciné-lune: Columbo: Édition tragique**
23h00 CBWFT **Les pieds dans les plats**
23h05 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
TV-5 **Revue de presse africaine**
23h35 TV-5 **Envoyé spécial**
0h00 CBWFT **Sous la couverture**
0h05 TV-5 **Le nouveau rideau de fer**
0h27 T-M **Fermeture**
1h00 CBWFT **Cinéma: L'état de grâce**
1h05 TV-5 **Faits divers**
2h05 TV-5 **RFI**
3h25 CBWFT **Fin des émissions**

FILMS

22h57 T-M ***Columbo: édition tragique***
Am. 1973. Drame policier. Un détective s'emploie à démasquer un éditeur qui a fait assassiner un écrivain par un tueur à gages.

0h30 CBWFT ***L'état de grâce***
Fr. 1986. Comédie dramatique. Un ministre socialiste, célibataire, et une pdg de société prospère, mariée, vivent une aventure passionnée.

Vendredi 11 mars

15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
T-M **Claire Lamarche**
15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La ribambelle**
16h15 TV-5 **Gourmandises**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse canadienne**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Vivre à Northwood**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Oxygène**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Fort Boyard**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Les grands films: Le père de la mariée**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 T-M **Ciné-enquête: Columbo: Meurtre au champagne**
TV-5 **Thalassa**
20h00 TV-5 **Bouillon de culture**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ab lib**
21h25 CBWFT **Le point médias**
21h30 TV-5 **Théâtre**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA édition réseau & TVA sports**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
23h00 CBWFT **Country centre-ville**
T-M **Ciné-lune: Les célibataires**
23h05 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h30 CBWFT **Cinéma: Gremlins**
TV-5 **Revue de presse canadienne**
23h35 TV-5 **Bouillon de culture**
1h00 T-M **Fermeture**
1h05 TV-5 **Thalassa**
1h35 CBWFT **Fin des émissions**
2h05 TV-5 **RFI**

FILMS

18h30 CBWFT ***Le père de la mariée***
É.-U. 1991. Comédie. À son retour d'un séjour d'études à Rome, une jeune femme annonce à ses parents qu'elle compte bientôt se marier. Son père, qui la voit encore comme une enfant, accepte fort mal la chose.

19h00 T-M ***Columbo: Meurtre au champagne***
Am. 1991. Drame policier. Un détective enquête sur le meurtre d'un homme qui venait de gagner une fortune à la loterie.

23h00 T-M ***Les célibataires***
Am. 1984. Comédie satirique. Un provincial qui vit seul à New York en vient à écrire un livre qui le rend célèbre.

23h30 CBWFT ***Gremlins***
É.-U. 1984. Conte moderne. Un adolescent reçoit de son père une étrange petite bête. La gentille créature se reproduit en une horde de monstres malicieux qui sèment la terreur dans la ville.

Deuxième partie: Le duel libéral entre Préfontaine et Marcoux reflète deux tendances

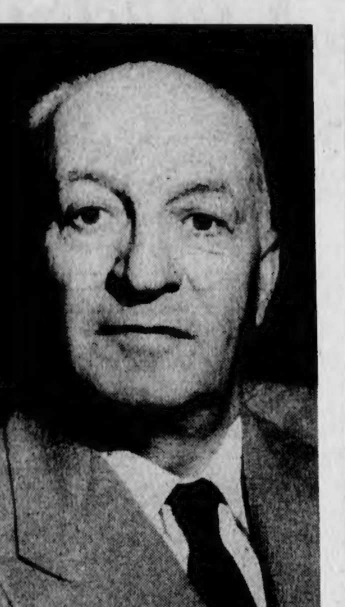
Collaborer avec le pouvoir ou le dénoncer?

Ils étaient là, au pouvoir, comme les autres, comme des partenaires. C'était au début. Et puis, il y a eu une pendaison, la propagande francophobe et le coup de poignard de 1890. La communauté franco-catholique du Manitoba s'est réveillée minoritaire, sa langue et sa foi écartées de la place publique, ses élus condamnés aux coulisses du pouvoir. Que faire?

Voici le 2e d'une série de reportages spéciaux sur les parlementaires de langue française au Manitoba. Qui sont-ils? Qu'ont-ils pu accomplir dans plus d'un siècle d'histoire?



Douglas Campbell à 98 ans: «Edmond était de tempérament mercuriel et d'un charme tout à fait gaélique».



Edmond Préfontaine de Saint-Pierre-Jolys: avec Sam Freedman, un des meilleurs orateurs du Manitoba.



Sauveur Marcoux: un tour de voiture avec John Bracken au pèlerinage de Sainte-Anne-des-Chênes.

Lorsqu'Albert Préfontaine est décédé subitement en 1935, le gouvernement des Fermiers-Unis a tenu une élection partielle dans le comté de Carillon. «L'aile libérale du parti avait choisi Louis-Philippe Gagnon (de Saint-Boniface) comme son poulain, se rappelle Douglas Campbell, l'ancien premier ministre du Manitoba (1948 à 1958). Mais Edmond Préfontaine (le fils d'Albert) soutenait que c'était du parachutage. Il a soumis sa candidature.

«L'assemblée de nomination a débuté en après-midi et a duré toute la soirée. Gagnon était un vrai bon homme. Mais à la fin, Edmond l'a remporté.» Le nouveau député allait devenir une figure marquante de la politique provinciale.

Voici comment le décrit Douglas Campbell: «D'un tempérament mercuriel, il avait des humeurs changeantes, mais une très belle personnalité; il était d'un charme tout à fait gaélique, très vivant, bien éduqué (Un B.A. du Collège Saint-Boniface), un excellent orateur dans les deux langues, peut-être avec Sam Freedman le meilleur orateur du temps.

Il racontait plein d'histoires

«Il avait ses moments... Parfois, il prétendait que son anglais était mauvais et il laissait échapper des énormités qui faisaient rire beaucoup. Et il racontait plein d'histoires.

«Un jour au Conseil des ministres, il a avancé tout sérieux: M. Campbell m'a annoncé ce matin qu'il était allé voir son médecin, qui a constaté un certain vieillissement; moi, j'ai rendu visite à ma femme, ce matin, et elle m'assure que je suis aussi fringant qu'à 25 ans!

«Edmond Préfontaine était trois ou quatre ans plus jeune que moi. Je l'ai connu un peu mieux que j'aurais dû. Au cours d'une session législative dans les années 40, alors que la moitié du caucus demeurait dans le vieil hôtel Empire de Winnipeg, lui et moi avions des chambres attenantes.

«Il avait une chambre avec bain, et moi non. Quand il a su que j'étais son voisin, il a ouvert la porte entre les deux chambres. A toutes fins pratiques, on a chambré ensemble.»

Quand John Bracken a voulu, en 1936, lui offrir un poste de ministre sans portefeuille et sans salaire, Préfontaine a refusé. «Il avait une crotte sur le coeur (parce que son père avait été relevé de son portefeuille à l'Agriculture en 1931), précise Douglas Campbell.

«Alors le premier ministre a offert le poste à Sauveur Marcoux (La Vérendrye), un autre député de calibre, mais moins charismatique.» Alors que Marcoux était l'homme du compromis, Préfontaine claironnait ses principes; les deux parlaient au nom de la communauté francophone.

«Mon père a été approché par John Bracken le jour du pèlerinage à Sainte-Anne-des-Chênes, quelques semaines après les élections de juillet 1936, raconte Omer Marcoux, de Saint-Boniface. Il y avait un pique-nique après la grand'messe, et les politiciens se montraient tous là.

«Pendant que le premier ministre amenait mon père en voiture faire un tour au pique-nique, il lui a expliqué qu'Edmond Préfontaine venait de refuser le poste de ministre sans portefeuille. Et il a offert le poste à mon père.»

Selon Omer Marcoux, le laitier de Lorette a exigé et obtenu un salaire, contrairement à ce que disent les chroniques. Sauveur Marcoux a donc été assermenté en septembre 1936 (contrairement à ce qui a été écrit dans l'édition de la semaine dernière).

Au cours des années 40, les deux hommes ont été souvent en conflit, entre autres sur l'épineuse question scolaire. En 1945, le député d'arrière-banc Préfontaine a mené une révolte contre son propre gouvernement (où Marcoux siégeait) qui proposait une refonte des 1 800 divisions en quelque 34 unités. Le danger était bien réel pour les francophones. Le projet est mort au feuilleton.

Même si les deux hommes étaient du même parti, on les a vus faire campagne l'un contre l'autre, cabalant activement pour le candidat de l'autre parti lors d'élections générales.

Sauveur Marcoux est mort assez soudainement en 1951. Un jour, sous l'impulsion de sa secrétaire, raconte Doug Campbell, il est allé voir son médecin et s'est rendu à pied à l'hôpital de Saint-Boniface. Il a lu toute la soirée. On l'a trouvé mort dans la nuit.

C'est alors qu'Edmond Préfontaine a été admis au conseil des ministres comme représentant de la minorité. «J'étais premier ministre, souligne Doug Campbell, je l'ai invité à devenir ministre des Affaires municipales. Il a été un très bon ministre, il a eu beaucoup de succès.»

En 1958, la carte politique commence à changer avec l'élection du gouvernement conservateur minoritaire de Duff Roblin. En 1959, Roblin déclenche une autre élection et obtient une majorité. Il nomme le député Marcel Boulic de Notre-Dame-de-Lourdes secrétaire provincial et ensuite ministre des Affaires municipales.

Les francophones ont toutefois continué à élire des députés libéraux: Edmond Préfontaine dans Carillon, Laurent Desjardins dans Saint-Boniface, ainsi que Gildas Molgat dans Sainte-Rose, (qui a remplacé Doug Campbell à la tête du parti en 1961).

«Marcel Boulic était un homme courageux, il a décidé de se présenter comme conservateur à un moment où on n'était pas populaire du tout, soutient Duff Roblin, aujourd'hui sénateur, âgé de 76 ans. Il avait pris position pour le changement. C'était un homme très ouvert, aucunement prétentieux et tout le monde l'aimait.»

En ces temps-là, la Commission MacFarlane, nommée par l'administration précédente, rend public un rapport sur la nécessité de réviser les frontières scolaires. Le premier ministre met sur pied une Commission des frontières, présidée par Alfred Monnin, président sortant de l'Association d'éducation. Tous les espoirs sont permis, et la population francophone endosse à 82 %, dans un référendum de 1959, les transformations qui permettront de regrouper les villages francophones dans quelques grandes unités.

Mais Marcel Boulic, qui permettait de perpétuer la tradition d'une présence francophone au conseil des ministres, est mort soudainement en septembre 1959. Duff Roblin, dont les fortes sympathies pour le fait français s'étaient maintes fois manifestées, s'est donc retrouvé sans lieutenant francophone.

«Je voulais ramener les francophones à leur statut de 1890, explique l'ancien premier ministre. Le regroupement des écoles des régions francophones n'est pas dû au hasard: j'avais conscience de la dualité linguistique au pays, et que cette dualité était réelle au Manitoba.

«L'équilibre avait été rompu en 1890 pour des mauvaises raisons. Je voulais rétablir les choses comme elles devraient être, pas pour retourner au passé, mais pour reconnaître les réalités historiques. Là-dedans, je me trouvais seul. Pas seulement dans mon parti, mais dans la province.»

Mais Roblin commit une erreur tactique: il a paru hésiter sur la question du financement aux écoles privées, ce qui coûta encore une fois aux conservateurs l'appui tant souhaité de l'électorat francophone.

Jean-Pierre DUBÉ

«Une terrible performance»

«Une drôle de chose est arrivée en m'en allant à La Broquerie. Je me suis demandé combien d'années étaient passées depuis mes cours de français au Collège Brandon...

«J'étais bien sot de vouloir essayer ça, mais je pensais pouvoir rapiécer assez de français pour faire un discours convenable. Et j'avais un accent raisonnable en français.»

L'ancien premier ministre Douglas Campbell se rappelle comment, en route pour La Broquerie, le 31 janvier 1953, il a décidé d'inaugurer le nouvel aréna dans la langue de son auditoire.

«J'avais échoué en grammaire française, mais j'avais réussi en littérature. Je n'avais pas appris grand-chose en classe avec le professeur Louys, mais aux repas, le français était obligatoire à sa table. C'était les seuls moments de la journée où les filles se mêlaient aux garçons. J'ai beaucoup appris à cette table, je ne pouvais pas arrêter de parler!

«En chemin pour La Broquerie, je suis passé prendre Edmond Brodeur, le député de La Vérendrye du temps. Je me suis pratiqué un peu avec lui.

«Quand je me suis mis à faire mon discours, ça n'a pas bien sorti. Alors Edmond Préfontaine s'est approché, et il m'a aidé. C'était une performance terrible!»

La semaine prochaine:

Duff Roblin scrute la scène francophone à la recherche d'une étoile pour représenter les francophones au Palais. Visionnaire ou machiavélique? En 1962, le premier ministre conservateur offre un poste de ministre à René Préfontaine, le fils d'Edmond.

LA LOTERIE DE LA FONDATION DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE SAINT-BONIFACE

LA RUÉE VERS L'OR COMMENCE...

GAGNEZ 1/4 DE MILLION



LE GRAND PRIX DE LA RUÉE VERS L'OR

PREMIER PRIX* — 250 000 $ sans taxes — En argent comptant ou en carte Visa Gold de la Banque royale.

* Les termes et conditions de cette carte seront établis avec le gagnant ou la gagnante par la Banque royale.

À VOUS DE CHOISIR LE PRIX QUE VOUS PRÉFÉREZ

DEUXIÈME PRIX — (valeur d'environ 90 000 $ chacun) vous choisissez:

• une Corvette décapotable et un Chevy 4 x 4 Blazer

ou • une BMW 318I sedan et une 3251 BMW décapotable sport

ou • un bateau familial Bayliner et un bateau Nitro bass, deux Sea-doos, deux combinaisons de plongée, deux Ski-doos, des habits de neige et des remorques

ou • un houseboat Suntracker, deux Ski-doos, des habits de neige et des remorques

16 CERTIFICATS DE VOYAGE d'une valeur totale de **57 500 $** pour vous rendre à l'endroit de vos rêves (sujet à quelques restrictions).

EN PLUS! 20 tirages en avance d'une valeur totale de 20 000 $ les 16 et 23 février et les 2 et 9 mars. Des coupons en prime valant 150 $.

Date limite d'achat: le 28 mars 1994. Chaque billet: 100 $. Un paquet de trois: seulement 250 $!

APPELEZ MAINTENANT!

Téléphonistes bilingues

Winnipeg

772-1994

Sans frais

1-800-363-9420

Télécopieur : 231-0041

Pas d'échange ou de remboursement. Tous les prix F.O.B. Winnipeg.
Auditeurs officiels: Peat Marwick Thorne, comptables agréés.

Winnipeg Free Press

MEDIACOM

BIRCHWOOD BMW

Orion

Mister "B"

Air Canada Vacations

Faire parvenir à: Loterie de la Fondation de recherche de l'Hôpital général de Saint-Boniface, Saint-Boniface, C.P. 99, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4

Méthode de paiement: ☐ MasterCard ☐ Visa ☐ AmExpress ☐ Chèque

Numéro de carte: ____________________ Date d'expiration: __________

Nombre de billets: ____ x 100 $ = ______

ou de paquets de 3: ____ x 250 $ = ______

Nom: ___ M. ______________________________

___ Mme (prénom) (initiales)

___ Mlle ______________________________

(dernier nom)

Adresse: ______________________________

Ville/village: ______________________________

Province: ____________________ Code postal: __________

N° de téléphone: ______________ (résidence) ______________ (bureau)

La livraison peut prendre jusqu'à deux semaines. Chèques à l'ordre de: Loterie de la Fondation de recherche de l'Hôpital général de Saint-Boniface. Numéro de loterie: 1517RF

Ici et ailleurs

Le monde à sa portée

Sprague - C'est dans le coin de Sprague que se trouve le premier ordinateur FreeNet à être initialisé au Canada rural. Un groupe de résidents et de commerçants ont travaillé à mettre en place le South East Angle Rural Development Electronic Network (SEARDEN) qui permet au village de se relier au réseau national CANet et international par Internet. Les commerçants et les agriculteurs de la région ont maintenant accès aux bases de données et aux sources d'information des industries et du gouvernement.

Prêts aux films

Ottawa - Patrimoine Canada a annoncé un nouveau programme de garantie de prêts pour l'industrie canadienne du film et de la vidéo qui permettra aux entreprises de cette industrie d'avoir plus facilement accès aux sources privées de financement. Le programme sera administré par Téléfilm Canada et garantira annuellement des prêts totalisant 25 millions $. On estime que les fonds ainsi investis pourraient générer jusqu'à 140 millions $ en activités de production, des retombées de quelques 300 millions $ dans l'économie canadienne et la création de nouvelles opportunités d'emploi.

Brise-vents

Manitoba - La Trans-Canada Shelterbelt Association recevra bientôt 65 200 $ du gouvernement provincial pour planter des frênes verts sur plus de 90 km de la route numéro 1. Cette mesure a pour but de faciliter la conduite automobile durant l'hiver et préservera le sol arable durant l'été entre Winnipeg et Portage-la-Prairie.

Soutien aux administrateurs

Saint-Boniface - Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) organise annuellement le Colloque du personnel de soutien administratif, qui se déroulera le 14 avril de 8 h 30 à 16 h. L'invitée en 1994 sera la consultante en formation, Shelle Rose Charvet. Parmi les objectifs visés: améliorer ses techniques de communication interpersonnelle; apprendre l'écoute active; découvrir des nouvelles façons de résoudre des problèmes. Les intéressés doivent s'inscrire d'ici le 14 mars.

ÉCONOMIE

Le magasin de café Java Jester à La Fourche

Beaucoup de variété et un grain d'originalité

Croyez-le ou non, mais lorsque Gisèle et Bryon Reynolds ont approché les banques avec leur projet de magasin de café, ils ont reçu un accueil «très tiède».

«Ils nous ont dit que sept ou huit commerces de café avaient fait faillite en une année, ou quelque chose comme ça, raconte Gisèle Reynolds, née Rougeau. À ce moment-là, il y avait aussi beaucoup de publicité négative sur le marché de La Fourche, qui s'apprêtait à ouvrir.»

Cinq ans plus tard, La Fourche est en pleine expansion (sept millions de visiteurs en 1993) et le magasin Java Jester est un des fleurons du marché: environ 25 000 livres de café y sont vendues chaque année (à la tasse ou en grains), six employé(e)s y travaillent (deux à temps plein et quatre à temps partiel), et un délicieux arôme s'en dégage en permanence, pour le plus grand plaisir des promeneurs.

Le point fort de Java Jester, c'est d'abord la variété: 54 genres de cafés, une cinquantaine de thés, une quarantaine de tisanes. À cela s'ajoutent des produits fins divers (miel, jus de fruits, chocolats, confitures, etc.), dont beaucoup sont faits au Canada.



photo: Laurent Gimenez

Avant tout, il faut aimer le café. «C'est comme ça qu'on s'est connu, mon mari et moi», précise Gisèle Reynolds.

«Dans ce genre de commerce, il faut offrir quelque chose d'unique, quelque chose que les gens ne trouveront pas à Safeway ou à CosTco. Et il faut se servir de son imagination.»

En l'occurrence, imagination rime souvent avec promotion. Exemple: plutôt que de dépenser de précieux dollars en publicité, on offrira aux clients réguliers une tasse décorée par un artiste local.

«Les clients réguliers constituent notre base, précise la native et résidente de Saint-Boniface. Ils viennent de tous les coins de la ville et achètent généralement toujours la même variété de café. Mais ce qui rapporte le plus d'argent, c'est la vente des tasses de café sur place.»

De ce point de vue, un lieu de promenade aussi populaire que La Fourche est idéal. Même si, précise Gisèle Reynolds, «tous les gens qui viennent à La Fourche ne visitent pas le marché». Les deux jours clés sont évidemment le samedi et le dimanche. Les trois mois les plus rentables sont juillet, août (à cause des touristes) et décembre (à cause des Fêtes).

«Toute notre philosophie est basée sur la vente au volume. Si nos prix sont raisonnables, le café part très vite, ce qui nous permet d'offrir des produits toujours frais et donc d'attirer de nouveaux clients.»

Malgré le succès de son commerce, Gisèle Reynolds veut garder la tête froide. «J'ai toujours été une personne pratique. J'ai une vision pour le magasin, mais à cause du marché fluctuant, il faut garder une capacité d'adaptation.

«Ce qui m'intéresse beaucoup, c'est de développer les produits canadiens. Par exemple, on vend des chocolats et des tisanes produits par les Parenteau, des agriculteurs de la Saskatchewan. Leur tisane (petites poires et bleuets) a un goût exceptionnel, très intense, parce qu'elle n'est pas venue par bateau de l'Angleterre.

«J'ai travaillé plusieurs années avec les agriculteurs de la Saskatchewan, et je pense qu'il y a là un débouché d'avenir pour eux. Les produits fins canadiens sont aussi bons que ceux d'Allemagne ou d'Angleterre. Ce serait bien de faire une campagne pour les mettre en valeur.»

Laurent GIMENEZ

Les conséquences du budget fédéral sur les organismes franco-manitobains

Coupera, coupera pas?

Une semaine après le dépôt du budget fédéral, des informations contradictoires circulaient au sujet du montant des subventions qui seront accordées cette année aux organismes franco-manitobains.

Une chose est sûre: le budget du ministère du Patrimoine canadien sera coupé de 5 %. Mais rien n'indique que tous les secteurs subventionnés en subiront les conséquences. Le Patrimoine canadien est en effet un super ministère qui regroupe, outre les langues officielles, le multiculturalisme, les sports, les parcs et les loisirs.

«Nous ne savons pas encore si tous les secteurs seront touchés de la même façon, confirme Azhar Ali Khan, attaché de presse au ministère à Ottawa. Le ministre et son sous-ministre doivent considérer les choses avec beaucoup de prudence avant de prendre une décision.»

Les organismes franco-manitobains, dont certains tirent plus de la moitié de leurs revenus du ministère en question, semblent effectivement considérer les choses avec optimisme.

Cécile Berard, directrice de la Société franco-manitobaine (SFM) et Alain Boucher, directeur du Conseil jeunesse provincial (CJP), affirment tous deux que le montant alloué à la promotion des langues officielles dans le nouveau budget est le même que l'année dernière, soit environ 25,5 millions $ (1).

La nouvelle, si elle se confirme, serait d'autant plus agréable que le gouvernement conservateur avait réduit de 10 % ses subventions l'année dernière. «Ça nous a pas mal affecté, affirme Alain Boucher. J'ai dû passer de cinq jours à quatre jours et demi, et on a aussi coupé dans la publicité et dans tout un paquet de choses.»

D'autres organismes sont beaucoup moins concernés, parce que les subventions versées par le ministère ne représentent qu'une faible part de leur budget. Ainsi, l'Entre-temps des Franco-Manitobaines a reçu l'aide du fédéral pour sa construction, mais il ne dépend plus maintenant que des subventions provinciales et des dons.

Même chose pour les trois centres d'alphabétisation Alpha (financés par la province et par le secrétariat national à l'Alphabétisation), et pour l'organisme Pluri-elles. «J'ai évité de mettre tous mes oeufs dans le même panier, explique la directrice, Murielle Gagné-Ouellette. On ne reçoit pas plus de 9 000 $ du Patrimoine canadien. Tous nos projets, qui représentent environ 500 000 $, sont financés par différents ministères.»

Pas trop d'inquiétudes non plus du côté du Centre culturel franco-manitobain (CCFM), dont 14 % des quelque 1,4 milion $ de budget annuel proviennent du fédéral. Son directeur, Roger Gamache, est plus préoccupé par l'abaissement de 80 à 50 % des frais de restaurants déductibles d'impôts. «Ça pourrait nous affecter dans la mesure où 60 à 65 % des repas servis au Café Jardin sont des repas d'affaires.»

Laurent GIMENEZ

(1) La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) reçoit également plus de la moitié de son budget dans le cadre de la promotion des langues officielles.

Entreprise Saint-Boniface

L'autosuffisance dans un an?

Quel est le rôle d'Entreprise Saint-Boniface? À quels besoins de la communauté l'organisme doit-il répondre? Son mandat doit-il être réévalué, et comment? Des membres du conseil d'administration actuel et passé tenteront de répondre à ces questions en compagnie d'intervenants du domaine économique, lors de tables rondes les 5 et 12 mars.

Les raisons de tout ce branle-bas: c'est en mars 1995 qu'Entreprise Saint-Boniface cessera d'être subventionné par le gouvernement canadien, et l'organisme doit parvenir à l'autosuffisance pour cette date.

Créé à l'origine pour «favoriser le développement économique par le biais de la création et le maintien des emplois», comme l'explique le directeur Marc Lavoie, Entreprise Saint-Boniface a bénéficié depuis 1988 de subventions du gouvernement lui permettant de couvrir ses frais d'opération (150 000 $ par an).

L'organisme, dont le mandat est aussi d'accorder des prêts à des entreprises de haut risques, se voit attribuer par le gouvernement des sommes destinées à un fonds d'investissement, dont le montant pouvait atteindre jusqu'à 1,55 million $.

Jusqu'ici, Entreprise Saint-Boniface a obtenu 1 million $. Son portefeuille de prêts a déjà atteint les 800 000 $; il est actuellement à 700 000 $.

«Quand le programme a été créé il y a une dizaine d'années, explique la présidente, Claudette Toupin, le gouvernement assumait qu'avec un retour de 10 % (sur le fonds d'investissement de 1,5 million $), l'entreprise aurait automatiquement les 150 000 $ nécessaires pour ses opérations.»

Mais depuis, les taux d'intérêt ont chuté, et comme Entreprise Saint-Boniface ne peut accorder que des prêts de dernier recours, les risques de pertes sont plus élevées.

«Même avec des intérêts suffisants pour remplacer la subvention de 150 000 $, explique Marc Lavoie, si on faisait une perte de 50 000 $, on ne pourrait plus couvrir nos frais d'opération et on devrait aller puiser dans le fonds d'investissement. Au bout de quelques années, il n'y aurait plus d'argent à prêter.

«Il y a eu un récent changement dans la loi et le gouvernement permet maintenant aux banques de prêter à des entreprises à haut risques, en garantissant 90 % de leurs pertes. Mais nous, personne ne garantit nos pertes et notre fonds d'investissement n'est pas assez gros pour que nous puissions nous permettre d'en faire.»

Mais peut-être qu'Entreprise Saint-Boniface peut élargir ses sources de revenus en diversifiant les services offerts? C'est, en tout cas, ce que croit Marc Lavoie, et c'est ce que devront évaluer les membres de la table ronde.

Mars 1994 marque aussi une autre échéance pour Entreprise Saint-Boniface: la deuxième année de son contrat de trois ans avec le gouvernement fédéral se termine le 8 mars, et l'organisme devra faire rapport de ses activités pour obtenir la dernière tranche de 150 000 $. «Mais la véritable échéance, celle pour laquelle nous devons nous préparer, c'est mars 1995», rappelle Claudette Toupin.

Sylviane LANTHIER



Le mariage d'Andréa Léger et Paul d'Eschambault est un bon exemple des services que le Festival du Voyageur pourrait offrir dans son Fort Gibraltar.

photo: Yves Chartrand

Des noces à la mode 1820

Les mariés du Fort Gibraltar

Le mariage de Paul d'Eschambault et Andréa Léger aurait pu tourner au désastre. Mais avec l'aide des Associés du Fort Gibraltar... et de Mère nature, il s'est avéré un parfait succès.

Mère nature a fourni le beau temps: le 7 août dernier était, par bonheur, une des rares journées chaudes et ensoleillées de l'été. «On savait qu'on prenait une chance avec le temps, admet Paul d'Eschambault. Il y avait 250 personnes à notre mariage, et la plupart des activités se déroulaient à l'extérieur, dans le Fort. S'il y avait eu de la pluie, on aurait eu des problèmes.»

L'autre grand coup de main est venu des Associés du Fort Gibraltar, ce groupe de bénévoles qui s'occupent de l'entretien et de l'animation du Fort. «Sans eux, on n'aurait pas pu faire notre mariage comme on voulait», estime Andréa Léger.

Et ce mariage, ils avaient décidé qu'il serait en tous points semblable à ceux que l'on célébrait au Manitoba français dans les années 1820.

«On ne voulait surtout pas un mariage comme tout le monde, avec grande salle, discours préparés, et tout ça, explique l'enseignante à l'école Royal de Winnipeg. On ne voulait pas que les gens se retrouvent en complet-veston par 30 degrés de température, mais au contraire qu'ils soient à l'aise, qu'ils s'amusent, qu'ils chantent et qu'ils dansent.»

Pour leurs costumes d'époque, les deux jeunes mariés ont eu recours à deux couples d'experts: Judy et Barry McPherson et Hélène et Avelin Gautron. Pour Andréa: une superbe robe en soie légère style Joséphine de Beauharnais; pour Paul: frac, culotte blanche et bottes de cuir.

Le repas, parfaitement authentique lui aussi, a été fourni par l'Association des bénévoles du Lower Fort Garry. Au menu: ragoût de bison servi dans un bol, bannock, beurre maison, tarte au sucre, et une grande épluchette de blé d'Inde vers 11 h du soir.

«Avant le mariage, beaucoup de gens étaient sceptiques, admet Andréa. Ils ne savaient pas à quoi s'attendre et ne pensaient pas qu'on serait capables d'organiser tout ça. Mais après, ils m'ont tous dit que c'était le plus beau mariage auquel ils avaient assisté.»

La plupart des invités sont d'ailleurs totalement entrés dans le jeu. «Je dirais que les trois quarts étaient en costumes d'époque, estime la native de Norwood. Je gage que ce jour-là, il n'y avait plus rien dans la garde-robe du Festival!»

Comble de bonheur: Paul et Andréa sont persuadés que leur mariage «pas comme les autres» leur a coûté moins cher qu'un mariage conventionnel. Exemple: la robe de la mariée a coûté à peine plus de 200 $, alors qu'une robe de mariée traditionnelle dépasse facilement les 1 000 $.

En revanche, ils n'ont pas ménagé leur temps et leur énergie, car pratiquement tout était à inventer. «On s'est fiancé en octobre et on s'y est mis tout de suite, explique Andréa. À l'école, durant toutes les heures de dîners et de récréations, je faisais des appels.»

Laurent GIMENEZ

Pour réussir son mariage

Se préparer un an à l'avance

Un couple qui franchit avec succès la longue série de préparatifs du mariage devrait obtenir un certificat de bonne organisation, de bonne gestion et de débrouillardise d'une école reconnue! Trois crédits sur un MBA.

Car si le mariage est un jour heureux pour ceux qui convolent, la noce représente aussi le dénouement d'une préparation qui aura souvent duré un an.

La date par exemple. Vous aimeriez le 12 juin: reste à voir si l'église est libre ce jour-là, et si vous pourrez dénicher une salle, un photographe, un traiteur. S'y prendre longtemps à l'avance reste la meilleure façon d'éviter les mauvaises surprises!

Carole Robidoux s'est mariée il y aura bientôt trois ans. «On a commencé nos préparatifs après les fiançailles, à Noël. Mais je conseille aux gens de s'y prendre plus tôt! Par exemple, je m'y suis pris trop tard pour ma robe, et j'ai dû en choisir une qui était en magasin. Ça m'a coûté cher pour la faire ajuster!» Résultat: pour une robe relativement simple, la facture s'est élevée à 1 000 $.



photo: Sylviane Lanthier

Monique Fontaine, enseignante à l'école Lavallée: «J'ai toujours voulu me marier!»



Grégoire Lécuyer et Roxanne Fontaine vont se marier le 9 juillet 1994

Monique Fontaine, elle, se marie l'été prochain et s'y prépare depuis un an. Ce qui ne l'a pas empêché d'avoir certaines difficultés, avec la robe aussi! «J'ai magasiné une journée en août pour la robe (coût: 800 $), et je ne l'ai pas eue avant mars. Il y a eu des complications: ils avaient commandé le mauvais voile! Si je m'y étais prise six mois avant le mariage... » Peut-être aurait-elle dû se marier sans robe!

Les deux couples, Carole et Alain Robidoux, Monique Fontaine et Aurèle Courcelles, font des mariages semblables: 300 invités pour les premiers, 250 pour les seconds, des dépenses évaluées à 10 000 $, et des économies qui permettent de payer la note.

Carole et Alain avaient deux filles et garçons d'honneur, et avaient loué une salle à Saint-Pierre-Jolys, où ils se sont mariés (coût: environ 500 $), et préféré le buffet (à raison de 10 $ la personne) à un repas servi aux tables, beaucoup plus cher. Sans compter les coûts reliés à la décoration de la salle, au gâteau, etc.

Monique et Aurèle se marieront à Sainte-Aagathe et auront leur réception à Saint-Norbert. Ils auront trois filles et garçons d'honneur (les filles paient leur robe, et Monique paie les souliers, les bas, les accessoires). Pour les robes de filles d'honneur, il faut compter trois à quatre mois avant qu'elles soient prêtes.

Ils ont choisi une salle (550 $) et un traiteur (environ 4 000 $). Les décorations seront faites à la main. La gâteau à étage, un «dummy» de carton recouvert de glaçage, ne sera pas servi aux invités! Ils auront droit à une part d'un gâteau moins extraordinaire, mais plus facile à couper!

Les conseils de ces couples, après avoir traversé ces préparatifs? «S'y prendre tôt, surtout pour réserver la salle, les robes et le photographe», mentionne Monique, qui a cru qu'elle n'arriverait pas à trouver un photographe disponible. Sans compter qu'ils ne fonctionnent pas tous de la même façon: «Certains offrent trois ou quatre forfaits. Certains nous facturent pour le kilométrage, d'autres non.»

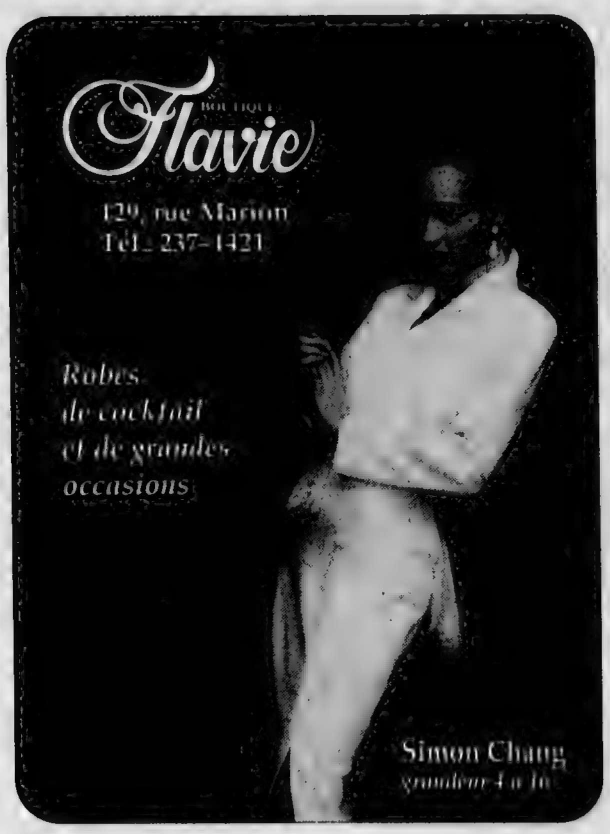
Et d'ajouter Carole: «Il ne faut pas avoir peur de téléphoner à plusieurs commerces pour connaître les prix. Et ça vaut la peine de demander conseil à nos amies qui se sont mariées avant nous!»

Dans tous les cas, il faut aussi savoir combien on est prêt à débourser: «On connaissait nos limites», dit Carole. C'est sans doute aussi la clé d'un mariage réussi!

Sylviane LANTHIER

Spécial mariage 94

Spécial mariage 94





Norm Fréchette et Mariette Ivits vont se marier le 2 avril 1994.



Marc Jubinville et Jacqueline Bourgouin vont se marier le 27 août 1994.

Nouveaux mariés
Assurez votre nouvelle famille pour la vie!

MERIT INSURANCE

LIFE • HEALTH • GROUP • RRSP's • SEGREGATED FUNDS

Courtier indépendant

✓ Assurance vie
✓ Assurance invalidité
✓ Assurance commerciale
✓ Assurance groupe
✓ REÉR
✓ Fonds de retraite (FEÉR)
✓ Fonds d'investissement

Ronald Philippot

201-1335, rue Erin, Winnipeg R3E 2S7
Saint-Adolphe 883-2431 Winnipeg 783-3189

Venez immortaliser votre mariage sur une série de photos couleur de haute qualité

Nous offrons aussi les services suivants:

✓ Développement de négatifs couleurs.
✓ Finition professionnelle.
✓ Séances de photographie professionnelles.
✓ Encadrement.
✓ Photos passeports.
✓ Photos individuelles, de couples, de famille, de mariage et de groupes de tous genres.

Sooter's
100% Canadian Owned

130-B, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Tél.: 233–1803

Pour votre Lune de miel,
partez avec nous...



- en croisière
- à Puerto Vallarta (Mexique)
- sur la Côte d'Azur
- à Pocono Mountain
- aux chutes du Niagara

Venez réserver votre lune de miel avec nous et obtenez un rabais de 25$ par couple.

Expiration: 31 décembre 1994

UNIGLOBE
Southdale Travel Ltd.

SOUTHDALE SQUARE, 310 - 119 chemin Vermillion
Winnipeg, Manitoba, R2J 4A9
Tél.: (204) 255-7625 Fax: (204) 255-7635

CITY JEWELLERS

COUP DE COEUR

Une vaste gamme de bagues de fiançailles et d'alliances pour tous les goûts à des prix très compétitifs.



Réparation de bijoux et de montres sur place
Conception originale
Une famille de bijoutiers professionnels à votre service
Service en français
Licence de mariage

Bientôt un deuxième magasin au 1er étage de la Place Portage

DEUX MAGASINS
Place Portage
Winnipeg R3B 3H6

Rez-de-chaussée	**1er étage**
957-5994	**957-5555**
	(À partir de 1er avril)



Êtes-vous fiancé?

L'Hôtel Norwood
vous invite à célébrer vos noces le vendredi ou dimanche et vous recevrez un **rabais de 5 $** par personne.

Le nouveau couple reçoit une **suite gratuite** le soir des noces.

- Sationnement gratuit pour 375 voitures
- Rabais disponible avec un minimum de 100 personnes

NORWOOD HOTEL

112, rue Marion
Winnipeg, Manitoba, R2H 0T1
Tél.: (204) 233-4475



NORWOOD FLORIST

139, rue Marion
Tél.: 237-4567 ou 237-4463

L'amour est en fleur!

Nous ferons votre mariage aussi beau que les mariés grâce à nos aménagements floraux uniques.

Petits bouquets disponibles sur demande.

Service de livraison disponible (demandez les détails).

Appelez-nous ou venez nous voir dès aujourd'hui.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
** Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988–0304
Fax: (204) 957–0945
Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30.
Tél.: 424–5343 (La Broquerie)
1–957–5464 (ligne sans frais à Winnipeg)

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St. Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de
Hogue • Kushnier
AEQUALIS CORAM LEGE
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237–9600
N° de FAX: 233–2689

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Encouragez nos annonceurs!

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• **Examen de la vue**
• **Lunettes ajustées**
• **Verres de contact**
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

MÉTIERS



Cass's Dog Grooming & Supplies
159, boul. Provencher
Composez 231–3182
Rendez-vous disponibles jours, soirs et fins de semaine.
Nourriture de nom reconnu et accessoires disponibles.
«Un chien coiffé est un chien heureux»

Pour votre santé, prenez des produits à base d'herbages naturels
Tél.: 233–2375

Recyclez ce journal!

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256–2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET *Monuments* *Troisième génération*
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.
Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises
C&L
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

AGENCE D'ASSURANCE
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Marc Marcoux
390-B, boul. Provencher
Téléphone: 233-4051
AUTOPAC

Recyclez ce journal!

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

LE CLUB
LA VÉRENDRYE



614, rue Des Meurons
Saint-Boniface 233-8997
Tournoi de curling le samedi 12 mars
Curling et banquet
membre 30 $ – invité 40 $
Jouez aux quilles en famille

Menard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore
- Éclairage

Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237–9716

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

PROVENCHER PRESS
353, boulevard Provencher
Locaux 5 & 6
Tél: 237-5558
Téléc: 237-5561
IMPRIMERIE
TYPOGRAPHIE
LIVRES DE FAMILLE
PHOTOCOPIES
(4$ 100 COPIES OU PLUS)
CONTACTEZ MARC JOUBERT OU ALBERT MARION

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
VISA MasterCard
Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	35 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70 $ ☐

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____

Soins des pieds
Eleanor Mc Carthy Craig, R.N.
Service à domicile
Infirmière certifiée en coupe des ongles, les callosités, les cors, les ongles incarnés, etc.
255–4162

CULTUREL

Marc Tétreault n'est plus à Sainte-Anne-des-Chênes

Entre le studio à New York et l'atelier à Montréal

Vous voyez ses tasses, ses t-shirts, ses cartes postales, ses boxers dans les magasins Eaton et La Baie, et dans certaines boutiques de souvenirs. Les créations Marc Tétro se reconnaissent facilement: dessins d'ours, de police montée, d'Inuits, de loups, aux lignes pleines, aux couleurs vives. Mais saviez-vous que derrière cette signature se cache un Franco-Manitobain?

Marc Tétreault est né à Sainte-Anne il y a 33 ans. Ancien des écoles Taché et Louis-Riel, il a fréquenté l'Université du Manitoba, en architecture, puis en administration. Mais comment Marc Tétreault est-il devenu Marc Tétro?

Tout a commencé avec l'exposition d'oeuvres de Picasso au Musée des beaux-arts de Montréal, à l'été de 1985. Marc Tétreault, qui venait de terminer un cours de trois ans en dessin de mode, cherchait un moyen d'échapper au sort de la cigale, celle qui se trouva fort dépourvue quand la bise fut venue.

C'est alors qu'il a eu l'idée de faire des t-shirts pour l'exposition de Picasso. Personne n'y avait pensé, pas même le Musée. Marc et son copain Dale Horeczy, également manitobain, se lancent dans l'aventure.

Les t-shirts, peints dans le style Picasso, se vendent comme des petits pains chauds. Radio-Canada en parle, la presse écrite aussi. Marc Tétreault, lui, vient de se découvrir une vocation: «C'était la première fois que je tenais un pinceau entre mes mains. C'a cliqué tout de suite. J'ai su à ce moment-là que j'allais prendre une nouvelle direction.»



Marc Tétreault dans son atelier. «Tétro, c'est parce que c'est moins long sur des t-shirts!»

Été 1986: les deux comparses renouvellent l'expérience, cette fois pour l'expo de Vancouver.

«Mais on n'avait pas le droit d'utiliser le logo de l'exposition. Alors on a fait des t-shirts avec des motifs très canadiens. Le Eaton de Toronto en a acheté un. C'est ce qui nous a vraiment partis.»

Bientôt, des clients de Vancouver rappellent: un autre été s'en vient et ils veulent des t-shirts. Depuis, Marc Tétreault ne s'est pas arrêté!

À Montréal, son atelier du boulevard Saint-Laurent emploie 18 personnes, dont huit vendeurs. Les produits Marc Tétro sont disponibles dans 500 points de vente au pays.

Mais quand on fait des dessins d'oursons, de police montée et d'Inuits depuis 1987, on finit par se lasser un peu, et l'artiste en lui cherche une voie d'expression à la fois plus profonde et plus personnelle.

«Tu fais des choses, et un moment donné, la compagnie devient importante. Il faut fournir pour faire vivre la compagnie.» Fournir pour répondre aux commandes et pour respecter les contrats. Comme celui que l'atelier a passé avec Danesco, qui commercialise les tasses Marc Tétro.

À la fois artiste et homme d'affaires, il cherche donc l'équilibre entre la bohème et le côté terre-à-terre de la production. «La vie d'artiste pauvre ne m'attire pas! L'atelier me permet d'avoir une base et de faire des choses qui me passionnent davantage.»

Parfois, il s'agit simplement de choses qui l'amusent, comme la création d'une affiche pour la Semaine de sensibilisation sur le sida. D'autres fois ça veut dire saisir l'offre d'une maison d'édition torontoise, et imaginer un livre pour enfants.

«J'ai pensé faire l'histoire de la Gendarmerie royale. On a inclut l'histoire de Louis Riel. C'était délicat, mais on voulait le faire.» Publié par Boardwalk Books, l'album sera lancé le 15 mai prochain, probablement au Eaton de Toronto.

Quand Marc Tétreault veut échapper à la production de son atelier, il part pour New York où il a un studio. Au début, il y allait dans l'espoir de se trouver un style plus personnel. «Mais je cherchais trop loin et je m'emmerdais!» Aujourd'hui, il rêve simplement de peindre, «sans m'inquiéter de savoir si les gens d'une boutique à Cornwall vont aimer ça!»

Parfois, le côté homme d'affaires remonte à la surface. «On veut faire attention aux endroits où nos objets sont vendus. Mais chez Danesco, ils ne savent pas toujours où va la marchandise. Un jour, je me promenais sur Sainte-Catherine, et je vois mes tasses dans la vitrine d'un magasin de souvenirs bas-de-gamme. J'ai freaké! Je suis entré, j'ai demandé au vendeur: quel est ton inventaire? Et j'ai acheté les 500 $ de tasses et assiettes. Je me sentais bien!»

Depuis le 3 mars, Marc expose ses oeuvres sur toile, déjà reproduites sur des milliers de t-shirts, dans un studio de Montréal.

«On a invité des gens du monde de la publicité, des compagnies, du gouvernement pour leur montrer ce qu'on fait, parce qu'on est prêt à prendre des contrats. Mais pour moi, c'est aussi le point de départ pour une prochaine exposition, qui n'aura rien à voir avec des images canadiennes!

«Faut pas se laisser emprisonner par ce qu'on fait. Les gens sont très créatifs au début et c'est ce qui lance une compagnie, mais par la suite il faut aussi se laisser de la place pour créer autre chose!»

Sylviane LANTHIER

Clin d'oeil


Karine BEAUDETTE

Musique latine

Si vous n'avez pas eu l'occasion de passer au Foyer voir Papa Mambo les 24 et 25 février, vous avez manqué un bon spectacle. C'est plutôt intéressant de voir un groupe de musiciens, dont un seul est d'origine sud-américaine (Hugo Torres aux congas), nous interpréter des pièces aux rythmes latins.

Malgré l'absence de Rodrigo Muños, fondateur du groupe (il est retourné au Chili), les musiciens arrivent à nous faire bouger et danser. Il faut dire que Rodrigo nous manque un peu, lui et son entrain débordant à la percussion. C'est aussi lui qui assurait la plupart des solos chantés. Heureusement que Ken Gold, directeur actuel de Papa Mambo, a eu la bonne idée d'inviter Josée Roy, qui semble tout à fait à l'aise de chanter en espagnol.

◆◆◆

On aura encore la chance d'entendre la plupart de ces musiciens en compagnie du trompettiste Arturo Sandoval le 12 mars prochain (25 $) à 20 h au Rendez-vous (768, av. Taché).



«Arturo Sandoval est simplement un des meilleurs trompettistes de la planète en ce moment», croit le tromboniste Hubert Grenier, qui figure parmi les 23 musiciens qui accompagneront le virtuose cubain.

«Arturo Sandoval est un de ces musiciens qui ont une formation classique et qui ont développé l'amour du jazz en écoutant ce genre de musique. Il a commencé à parfaire ce style, ce qui n'empêche pas qu'il pourrait tout aussi bien donner un concert classique.» Quatre fois, ce protégé de Dizzy Gillespie a été mis en nomination pour des Grammys.

Le 12 mars, Arturo Sandoval offre également une clinique pour les trompettistes intéressés à 12 h au Canot (10 $).

◆◆◆

À signaler aussi une nouvelle série télévisée dramatique intitulée René Lévesque qui commence le 8 mars à Radio-Canada. Vous reconnaîtrez sûrement quelques visages, dont celui du comédien Denis Bouchard qui jouait le journaliste Lulu dans ***Lance et compte*** et qui interprète, dans cette série... René Lévesque!



L'Alliance française accueille l'exposition photographique Médecins sans frontières. À la galerie de l'Alliance (934, av. Corydon) du 4 au 22 mars.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Éric Lussier*** les 3 et 4 mars; le ***quatuor Michelle Grégoire*** au Mârdi Jazz le 8 mars; le ***CLR Big Band*** les 10 et 11 mars. Les spectacles débutent vers 21 h 15. Entrée: 3 $.

✓ ACFAS-Manitoba organise une soirée ***Paroles et musique*** le 4 mars à 20 h. Au salon Sportex (salle 1-301-B) du Collège universitaire de Saint-Boniface (200, av. de la Cathédrale). Textes de René Ammann, Jean-Pierre Dubé, Louise Fiset et de Bertrand Nayet sur une musique de Guy Michaud. Renseignements: 233-0210.

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Bach on the bleachers nº 2*** (Bach, Purcell, Handel) le 4 mars à 20 h sur la scène de la salle du Centenaire. Billets: 949–3999.

✓ La ***Société de guitare de Winnipeg*** présente le guitariste Jean Vallières à 20 h le samedi 5 mars à la salle Eva Clare de l'École de musique de l'Université du Manitoba (65, chemin Dafoe). Billets (10 $) en vente à la porte.

✓ Le virtuose de la trompette, ***Arturo Sandoval***, se joint au Kerry Kluner Big Band pour un concert jazz-latin. Le 5 mars au Rendez-Vous (768, av. Taché). Les portes ouvrent à 19 h et le concert débute à 20 h. Billets (25 $ + taxes): à Select-a-Seat, à Musiplex ou au Rendez-vous.

DANSE

✓ Le Ballet royal de Winnipeg présente le classique ***Giselle*** du 10 au 13 mars puis du 17 au 20 mars. À la salle du Centenaire. Billets: au guichet du BRW (380, av. Graham) ou au 956-2792.

THÉÂTRE

✓ Le prochain match de la Ligue d'improvisation du Manitoba: ***les Jaunes et les Rouges***. Le 9 mars à 20 h au Canot (768, av. Taché). Entrée: 5 $ (3 $ pour les membres).

✓ Les étudiants du cours de théâtre du CUSB et la troupe Chiens de soleil présentent ***La Noce chez les petits bourgeois*** de Bertolt Brecht. À 20 h les 10, 11 et 12 mars à la salle Martial-Caron. Billets (5 $ et 3 $ pour les étudiants) à la réception du CUSB ou à la porte.

✓ L'Alliance manitobaine pour un théâtre populaire présente ***A Marginal Man*** écrit par la Winnipégoise Yvette Nolan. Jusqu'au 6 mars au théâtre Gas Station. Billets (11 $ et 13 $): 589-8408 ou à la porte.

✓ Le Prairie Theatre Exchange recrée l'ambiance à Winnipeg juste avant la grève générale de 1919 dans la pièce ***Fox***, adaptation théâtrale par l'auteure, Margaret Sweatman, du roman du même nom. Jusqu'au 20 mars. Billets: 942-5483.

✓ À l'affiche du MTC Warehouse Theatre: la comédie spatiale ***The Search for Signs of Intelligent Life in the Universe***. Tous les jours à 20 h sauf les samedis (à 15 h 30 et à 20 h 30) et les dimanches (pas de représen-tations) jusqu'au 5 mars. Billets: 942-6537.

EXPOSITIONS

✓ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain: ***Images et personnages: 20 ans d'oeuvres d'art au CCFM***. Jusqu'au 23 mars.

EN FAMILLE

✓ Le Musée des enfants du Manitoba (109, rue Pacific) ramène des activités favorites des années passées. Les 5 et 6 mars: fabriquer des ***attrape-rêve*** autochtones. Il y a des services en français en tout temps au Musée. Renseignements: 949-0109.

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) invite l'entomologiste Terry Galloway à parler des ***parasites qui habitent dans les nids***. Entre 13 h et 16 h le 5 mars. Prière de s'inscrire au 989-8355.

✓ ***Skywatch*** au Planétarium (190, av. Rupert) vous permet de contempler le ciel tel qu'il est actuellement au Manitoba. Le 4 mars à 19 h. Entrée: 4 $ (3 $ pour étudiants, 2,25 $ pour aînés et enfants).

✓ Le ***zoo du parc Assiniboine*** propose des laissez-passer annuels faits sur mesure pour chaque famille. Disponibles au guichet du zoo ou par courrier. Entrée gratuite les mardis. Le zoo est ouvert de 10 h à 16 h.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Le coin du Cercle



Le directeur technique Richard Dupas.

Décors de lion.

Originaux, élaborés, grandioses, stylisés, toujours merveilleux et adaptés à notre image.

Les décors. En un clin d'oeil, on sait où on se trouve.

Créer des décors de toute pièce, c'est une tradition, commencée au Cercle Molière par Pauline Boutal et Christiane LeGoff, des artistes visuels. Le public n'a jamais été déçu.

Et la tradition se continue: il y a eu les décors fabuleux de Karen Ryan, deRéjean Labrie et, maintenant, ceux du directeur technique depuis dix ans, Richard Dupas. En 1975, il a fait ses débuts comme apprenti technicien dans L'Auberge des morts subites. Et il est resté.

Depuis cinq ans, le budget des décors n'a pas augmenté, mais le miracle se poursuit, pièce sur pièce. Richard Dupas recycle les matériaux, négocie avec les fournisseurs et, surtout, trouve des idées géniales.

«Dans le contexte financier où on vit, explique le directeur artistique Roland Mahé, continuer à faire des beaux décors relève du miracle. C'est ce que fait Richard!»

Les Joyeux aînés animent les soirées des clubs d'âge d'or

La musique de jouvence

Lorsqu'Yvonne Larivière a quitté son poste de comptable à La Liberté l'automne dernier, peut-être s'est-elle demandée comment elle allait occuper son nouveau temps libre. Jusqu'à ce qu'elle reçoive un coup de téléphone de son vieil ami Victor Sicotte.

«Il m'a demandé si je voulais faire partie du groupe pour remplacer Marie-Ange Pilotte, qui venait de décéder. J'ai dit oui.»

Le groupe en question, baptisé Les Joyeux aînés, est probablement aussi connu dans les clubs d'âge d'or franco-manitobains qu'un quatuor de rap dans le Bronx. Bien sûr, le répertoire diffère un peu.

«On joue pour faire danser les gens, explique Yvonne Larivière: de la polka, de la valse, du fox-trot, de la danse carrée.» L'accordéoniste Jean Gatin, manifestement l'humoriste du groupe, ajoute: «Ni rock ni rap. On ne nous en demande jamais!»

L'année dernière, ils ont présenté une quarantaine de spectacles à Saint-Boniface et en région. Mais qu'est-ce qui fait courir les Joyeux aînés? «Ça nous donne la chance de jouer à notre âge», répond Jean Gatin. La pianiste Berthe Wiebe, une petite dame plutôt frêle, renchérit: «Je pourrais jouer pendant 12 heures par jour!»

Incrédule? Vous avez tort. Car nos Joyeux aînés ont trouvé dans la musique leur eau de jouvence. «Après une journée comme ça, on n'a pas besoin de pilules pour dormir, estime Yvonne Larivière. Et on a la satisfaction de rendre les gens heureux.»

Laurent GIMENEZ



photo: Laurent Gimenez

De gauche à droite: Jean Gatin, Yvonne Larivière, Berthe Wiebe et Victor Sicotte. Les Joyeux aînés reçoivent une petite rémunération à chaque spectacle. «Mais on ne joue pas pour passer l'hiver en Floride», soulignent-ils.

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.



Sous le thème de la famille

Le 3e Festival le 30 avril

Les répétitions du 3e Festival de la chanson française de l'Alliance Chorale du Manitoba, qui doit avoir lieu le 30 avril au théâtre Walker de Winnipeg, débuteront le 6 mars prochain, à 13 h 30, au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Deux autres répétitions auront lieu au même endroit et à la même heure le 20 mars et le 10 avril. Une répétition générale aura lieu à la salle Jean-Paul Aubry du CCFM le 24 avril, avant la générale de l'après-midi du 30 avril au Walker.

En mars, l'Alliance Chorale entreprendra une tournée des villages en vue de recruter des choristes parmi les écoliers et les adultes.

«Le Festival a été mis sur pied pour attirer les jeunes, explique le directeur Gilles Landry. On veut leur apprendre le chant-chorale et leur transmettre le patrimoine de la chanson canadienne-française.»

Près de 300 choristes sont attendus et seront dirigés par le directeur de la Chorale des Intrépides, Marcien Ferland. Gilles Landry précise que plusieurs chorales ont été approchées pour participer à l'événement annuel, consacré cette année à l'Année internationale de la famille.

Ainsi, le répertoire comprend Ma mère chantait (Plamondon-Cousineau), La prière en famille (Dubé-Gadbois) et, en finale du spectacle, Voulez-vous danser grand-mère (Lenoir-Padou).

J.-P. D.

En bref

Ligue Hanover-Taché

Les matchs de la semaine.

Le vendredi 25 février

Niverville	18
La Broquerie	7
Île-des-Chênes	6
Grunthal	3
Steinbach	5
Saint-Jean	2

Le dimanche 27 février

Grunthal	5
Île-des-Chênes	4
Niverville	8
La Broquerie	4

Niverville remporte la série 4 à 0

Sainte-Anne	7
Saint-Pierre	4
Steinbach	11
Saint-Jean	8

Le mardi 1er mars

Île-des-Chênes	7
Grunthal	2

Île-des-Chênes remporte la série 4 à 1

Steinbach	7
Saint-Jean	2

Steinbach remporte la série 4 à 1

Sainte-Anne	15
Saint-Pierre	3

Sainte-Anne remporte la série 4 à 1

Les séries de la Hanover-Taché se poursuivent

Il faut de la violence pour attirer les spectateurs

La supériorité de la division Nord n'est plus à remettre en cause. Seules les équipes du Nord sont passées aux demi-finales. Île-des-Chênes, Sainte-Anne, Niverville et Steinbach demeurent dans la course pour le trophée Barkman.

«Ça confirme ce que je dis depuis des années. Les équipes du Nord ont un gros avantage sur celles du Sud. Les villages au Nord grossissent. Nos villages sont de plus en plus petits.»

Le gérant des Canadiens de Saint-Pierre, Gil Lahaie, en avait long à dire après l'élimination de son équipe en cinq parties. «Je n'ai pas de restaurant pour financer mon équipe, moi.»

Et il y a eu toute la saga du bâton disparu. Lors du quatrième match entre les As et les Canadiens, Sainte-Anne a accusé Saint-Pierre d'avoir pris le bâton de Gary Audette après une escarmouche.

Un membre du conseil d'administration de l'équipe est allé jusqu'à vérifier le tas de bâtons des Canadiens. Un des juges de ligne a même fait un tour rapide de leur vestiaire. Toujours pas de bâton. L'enquête se poursuit.

Les Clippers de Niverville ont été les premiers à passer à la prochaine ronde, balayant les pauvres Habs de La Broquerie. Au cours des dix derniers matchs de la saison, les Clippers ont probablement été les meilleurs du circuit.

La série Île-des-Chênes / Grunthal pourrait être surnommée «la série que personne n'a vue». Les partisans des Stars ont ignoré cette série, un peu comme on ignore les inquiétudes des As de Sainte-Anne au début de la saison.

La direction des Stars serait d'accord avec Don Cherry pour dire qu'il faut de la violence pour attirer des spectateurs à de telles séries. Demander aux gérants de Sainte-Anne et de Saint-Pierre si ce n'est pas le cas.



photo: Jean-Pierre Dubé

Comme les autres équipes du Sud, les Canadiens sont des spectateurs cette semaine déjà.

Malgré quatre matchs à sens unique, les rencontres ont attiré du monde parce que la violence était toujours à l'ordre du jour.

Quant aux Royals de Saint-Jean-Baptiste, leur saison s'est terminée aux mains des Huskies de Steinbach, réveillés tout à coup d'un sommeil assez prolongé.

La gérante de Saint-Jean-Baptiste, Janet Sabourin, est sortie fort impressionnée. «Leur gardien, Russ Mehling, était incroyable et défensivement, ils étaient nettement supérieurs à nous autres.

«C'est vraiment un jeu différent dans les séries. C'est plus rude et tout le monde est prêt à se sacrifier un peu plus que pendant la saison. On a beaucoup appris.»

En demi-finales, les As affronteront les Clippers tandis que les Stars se mesureront aux Huskies.

André BRIN

Nécrologies

Maria Bourget
(née Fortier)

Paisiblement le 27 février 1994, Maria Bourget est décédée au Foyer Valade.

Maria a été prédécédée par son premier mari Ernest Beauchemin le 18 juin 1918, et par son deuxième mari Ferdinand Bourget le 22 janvier 1972, ainsi que par ses beaux-enfants Léo Bourget et Rose Paradis.

Maria laisse dans le deuil: ses deux fils Armand (Thura) et Ernest (Céline), tous de Vancouver (C.-B.); ses deux filles Thérèse (Emmanuel) Dupuis de St. Catherine's (Ontario) et Rita Koroll de Vernon (C.-B.).

Elle laisse aussi Alice Maloney, Alda (Edouard) Dubois, René Bourget, Jeanne Boulet et Félix Bourget.

Ses 15 petits-enfants et ses 17 arrière-petits-enfants se souviendront d'elle avec affection, ainsi que son frère Wilfred Fortier.

On se souviendra d'elle également pour sa délicatesse envers sa famille et ses amis.

La famille aimerait signaler sa gratitude au personnel du Foyer Valade pour leurs soins et leur gentillesse, tout spécialement à Paul Gobeil pour son empathie et son appui.

Les prières ont été récitées à 19 h le mardi 1er mars 1994 à la chapelle funéraire P. Coutu, 156, rue Marion. La messe de la Résurrection a eu lieu le mercredi 2 mars à 10 h à l'église catholique Précieux-Sang, 200, rue Kenny, présidée par l'abbé Marcel Chaput. L'enterrement a suivi au cimetière Glen Lawn Memorial.

Au lieu de fleurs, la famille encourage les dons en la mémoire de Maria faits à la Société canadienne du cancer.

La direction des funérailles a été confiée aux directeurs funéraires P. Coutu (949–4864).

Marie Roy (née Proulx)

Paisiblement le 20 février 1994, Marie Roy est décédée au Centre médico-social DeSalaberry à l'âge de 95 ans.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Charles-Émile (Thérèse) de Saint-Vital, Lucille Guay (Aldéric) de South Hampton (Ontario), Gérard et Rémi d'Otterburne, Jean-Marc (Germaine) de Port Elgin (Ontario), Madeleine Guay (Robert) de Powerview (Manitoba), Hélène, m.o. de Saint-Boniface; 32 petits-enfants et 43 arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi son frère François Proulx d'Edmonton.

Madame Roy a été prédécédée par son mari Alphonse en 1958, son fils Paul en 1985, son brue Lorraine en 1992 et un petit-fils.

La messe de la Résurrection a été célébrée à 14 h 30 le mercredi 23 février 1994 à l'église catholique d'Otterburne, présidée par l'abbé Marcel Carrière. Le visionnement du corps a eu lieu de 14 h jusqu'au début du service, suivi de l'enterrement au cimetière paroissial.

La famille aimerait remercier le personnel du Centre médico-social DeSalaberry et du Repos Jolys pour leurs soins et leur gentillesse.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins (233–4949).

Odette Marie Renée Préjet
(née François)

C'est avec beaucoup de peine que nous annonçons le décès de notre épouse et mère aimante à l'hôpital Princess Elizabeth. Odette est décédée à l'âge de 43 ans après avoir lutter contre le cancer, lutte qui a été courte mais combien courageuse.

On s'ennuiera beaucoup d'elle et on l'aimera toujours, particulièrement son meilleur ami, son mari Gérald, and leurs enfants Monique, Nicole, Mélanie et Joël, qui demeurent tous encore à la maison.

Elle est aussi la fille bien-aimée d'Auguste et d'Hélène François, qui l'ont prédécédée le 18 janvier 1992. Ils sont maintenant réunis au ciel. Elle laisse aussi: sa soeur Geneviève (Mimi) (Bill Howard) de Brandon; son frère Robert François (Cathy) de Saskatoon; ses deux tantes Eliette Nicolas de Winnipeg et Geneviève François de Holland (Man.); sa belle-mère Sidonie Préjet; ses neveux, nièces, cousins et belle-famille.

Odette est née le 23 avril 1950 à Holland. Elle a été élevée à Bruxelles où elle complété son école élémentaire. Elle a rencontré son ami de coeur, Gérald, pendant qu'elle allait à l'école secondaire de Notre-Dame-de-Lourdes. Ils se sont fiancés le jour de la remise des diplômes et se sont mariés le 29 août 1970. Ils ont demeuré à Winnipeg jusqu'au décès d'Odette.

Elle a joui d'une vie simple, fondée sur son amour pour son mari, ses enfants, sa maison et son chien Coco. Elle adorait la nature et aimait camper avec sa famille. Particulièrement, elle avait aimé le voyage à Disneyland en 1992. Odette a passé beaucoup de temps à coudre, à tricoter, à dessiner et à cuisiner des délices comme son pain fait maison et ses tartes aux pommes.

Tout au long de sa maladie, sa plus grande inquiétude portait sur sa famille et elle a démontré beaucoup de courage. Elle a été entourée d'un groupe merveilleux de famille et d'amis. Elle continue à vivre dans nos coeurs et dans nos souvenirs.

La messe de la Résurrection a été célébrée à 14 h le mardi 1er mars 1994 à l'église catholique de St-Eugène, présidée par le père Léonce Aubin. L'enterrement des cendres aura lieu par la suite au cimetière Glen Lawn Memorial Gardens.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins (233–4949).

La famille aimerait remercier le personnel de Sun Life pour leurs soins et leur gentillesse pour Odette. Merci aussi à nos amis, notre parenté et nos voisins extraordinaires, particulièrement à sa soeur Geneviève.

Un merci bien spécial aussi au personnel des départements d'oncologie de l'hôpital Victoria, du Centre des sciences de la santé et de l'hôpital Princess Elizabeth, et à son médecin de famille, Richard Howden.

Les amis sont encouragés à donner à la Société canadienne du cancer (Division du Manitoba), 193, rue Sherbrook, R3C 2B7.



Blanche Gagnon
(née Laramée)

Le 22 février 1994 à l'hôpital de Sainte-Anne, Madame Blanche Gagnon de Giroux (Manitoba) est décédée paisiblement à l'âge de 86 ans, 11 mois et 20 jours.

Elle a été prédécédée par son mari Mathias en 1967 et sa fille Irène en 1993. Elle laisse dans le deuil ses 12 enfants: Eva Favreau (Joseph), Léo (Alice), Rita Conan (André), Donat (Lucie), Edmond (Lucie), Louis (Esther), Laurent (Yvette), Armand (Lucille), Georges, Marguerite Foubert (Bernard), Ludger, Hubert (Suzanne); son gendre Arthur Lorteau; 34 petits-enfants, 44 arrière-petits-enfants et une arrière-arrière-petite-fille. Elle laisse aussi son frère Albert (Louise) et ses cinq soeurs: Sr Marguerite Laramée, s.g.m., Germaine Prairie, Agathe Parisien, Emilienne Poirier (Armand), Rolande Gallant (Noé); et ses deux belles-soeurs Bertha et Ida.

Les prières ont été récitées à 19 h le vendredi 25 février à la chapelle funéraire Desjardins (357, rue DesMeurons). La veille du corps et la messe de la Résurrection ont eu lieu à 14 h le samedi 26 février 1994 à l'église catholique de La Broquerie, présidée par l'abbé Robert Campeau. L'enterrement a suivi dans le cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins (233-4949).

Remerciements

La famille Gagnon tient à remercier toutes les personnes suivantes pour leur sympathie à l'occasion du décès d'une mère et grand-mère.

Reconnaissances à nos dévoués et charitables prêtres: M. l'abbé Robert Campeau, qui a célébré la messe funèbre, ainsi qu'au révérend père Gérard Clavet, C.S.V. qui anima la soirée des prières et au père Camille Légaré, C.S.V. pour son support et sa direction.

Profonde reconnaissance à tous les parents, amis et voisins pour leur témoignage de sympathie, soit par leur assistance aux prières et aux funérailles, offrandes de messes, de prières et de fleurs, cartes et pour toute marque de sympathie ou d'amitié.

Sincères remerciements aux servants, Michel Gagnon, Luc Gagnon, Aimé Craft, Henri Julien et Mathieu Beaudoin; aux porteurs Nicolas Cyr, Monique et Gisèle Gagnon, Maurice Favreau, Gilvert Lorteau et Gérard Foubert; aux lecteurs Cécile Plante, Lucienne Lavallée et Marcel Gagnon; à Jeannine Brindle, Rita Nadeau et Pierre Laurencelle pour la distribution de la communion et à Ginette et Lise Gagnon pour la quête, à Monique et Gisèle Gagnon pour leur poème émouvant et à François Conan pour son témoignage sur la vie de sa grand-mère.

Nos sentiments de gratitude à Mme Lucie Kirouac, la chorale, l'organiste et spécialement à M. Alphonse Fournier pour ses beaux chants, et au Club de l'Amitié de La Broquerie pour leur délicieux goûter.

Une reconnaissance sincère au docteur de Moissac, au personnel de l'hôpital de Sainte-Anne, au Salon mortuaire Desjardins pour la direction des funérailles.

Pour grand-mère

Une femme qui nous touche tout le coeur.

Vous allez nous manquer mais avec un coeur gai,

car nous savons que vous avez trouvé un monde plus heureux.

Nous vous aimons tous, Memère.

La famille Gagnon.



Marie-Adèle Fontaine
(née Gagnon)
1900-1994

Marie-Adèle Fontaine, née Gagnon, est décédée à l'Hôpital De Salaberry, le 20 février 1994 à l'âge de 93 ans et six mois. Née à Sainte-Angèle de Merici, Québec, le 7 août 1900 elle quitta sa province à l'âge de 19 ans avec ses parents qui s'établirent à Saint-Adolphe, Manitoba. En 1921, elle épousait Stanislas Fontaine et alla demeurer à Sainte-Agathe sur la ferme familiale où elle y vécut une partie de sa vie. Elle demeura 20 ans au Columbus Manor à Saint-Boniface et la dernière année de sa vie au Chalet Malouin à Saint-Malo.

Elle laisse dans le deuil ses sept enfants dont Jean-Charles (Therese), Gabrielle Carrière (Paul) Gerard Y. Roland, Laurence Bérard (Charles-E.), Marcelle Combat-Lavallée (Emile), Murielle Philippot (Hubert), 21 petits-enfants et 20 arrière-petits-enfants.

L'ont précédé dans la mort son époux Stanislas décédé en 1951, une fille Marguerite, un garçon Joseph-Marie, et son épouse Liliane, un beau-fils Henri Combat, une belle-fille Blanche Fontaine, ses deux frères François et Josué Gagnon et trois petits-enfants Daniel et Diane Bérard et Laurent Carrière.

Elle a toujours accepté les épreuves de la vie avec courage et résignation et Dieu sait qu'elle n'a pas été épargnée. Les morts accidentelles de son époux Stanislas et de son fils Joseph-Marie, la longue maladie de Marguerite et les morts tragiques de ses trois petits-enfants lui ont fait verser beaucoup de larmes, mais la prière a toujours été son grand soutien. La famille désire remercier l'abbé Gerard M. Lévesques pour l'animation de prières mercredi soir au Salon funéraire Desjardins et la célébration de la messe des funérailles ainsi que les prières qui l'ont précédé. Remerciements aux porteurs, tous petits-fils de la défunte; Claude Bérard, Henri Carrière, Joël Combat, Louis et Guy Fontaine et Charles Philippot. Merci aussi à ceux qui ont fait le service à l'autel M. Léon Dorge, Réal, Luc Fontaine et Alain Carrière; les lecteurs Hubert Philippot et Claire Buors ainsi que Suzanne Bruce et Monique Bérard qui ont fait la quête.

Grand merci à la chorale pour le très beau chant, au directeur, à l'organiste, aux dames qui ont servi le goûter après la messe et à tous les parents et amis qui ont assisté aux funérailles.

Les marques d'affection en offrandes de messes, de cartes et de fleurs nous ont bien touchés.

Nous sommes très reconnaissants à tous ceux et celles qui ont visité notre mère à l'hôpital et qui l'ont encouragée par leurs bonnes paroles et leurs prières. Remerciements sincères au docteur André Van Wyk pour ses bons soins, aux gardes-malades et aides pour leur dévouement et compassion et au Chalet Malouin pour leurs bons soins. Merci aussi au Salon mortuaire Desjardins.

Merci chère maman pour l'amour et le dévouement que tu nous a prodigués tout au long de ta vie, continue de veiller sur nous maintenant que tu es dans un monde meilleur. Repose en paix. Tes enfants reconnaissants.

L'Hôpital De Salaberry accepterait avec reconnaissance tout don fait à son intention.



Georges Fréchette

À sa résidence le vendredi 18 février 1994, est décédé à l'âge de 87 ans, M. Georges Fréchette, époux de Antoinette (née Gagné) de Saint-Boniface et autrefois de Saint-Pierre.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Antoine (Marcelle), Mgr Albert, Sr Yvonne, m.o., André (Léa) et Edith (Roland Pantel), 11 petits-enfants, 12 arrière-petits-enfants. Il laisse aussi ses frères et une soeur: Ernest, Eugène (Maria), Alice Paquette, Lucien (Cécile).

Les prières ont eu lieu à 17 h le dimanche 20 février 1994, au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. La messe de funérailles a été célébrée le lundi 21 février à 14 h en la Cathédrale de Saint-Boniface, présidée par son fils, Mgr Albert Fréchette. L'inhumation a suivi au cimetière de Glen Lawn.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233–4949

Hommage et adieu à mon frère Georges

Tu nous as quittés, mon grand frère, mais tu demeureras toujours dans ma mémoire. En effet, il ne me reste que de bons souvenirs de toi.

Je me souviens que tu te plaisais à dire que, étant tout jeune, tu avais voulu être prêtre, mais à cause de ce malencontreux accident qui t'avait rendu borgne, tu avais dû renoncer à ce projet. Et c'est alors que tu avais décidé, « Si je ne peux pas être prêtre, je vais en faire un...» Et pour ce faire, tu es allé choisir épouse dans une famille de prêtres, les Gagné.

J'étais très jeune à l'époque. Mais j'ai grandi, et tu m'as donné la chance de travailler à tes côtés dans ton entreprise. C'est là où tu en profitais, oh! de façon si discrète, pour me prodiguer tes conseils de grand frère. Merci, Georges.

C'est ce qui m'a permis aussi de mieux connaître ta famille. L'atmosphère qui régnait dans ton foyer était des plus favorables à l'éclosion des vocations sacerdotale et religieuse qui germaient déjà dans le coeur du futur Mgr Albert et de Soeur Yvonne. Tu savais conseiller, encourager, féliciter, corriger à l'occasion, et même arbitrer quand survenaient les différends.

Et tout cela tu le faisais avec le plus grand amour. On serait peut-être porté à penser que tu n'as rien accompli de bien éclatant dans ta vie, et pourtant, dans l'ombre, tu as réussi de très grandes choses. J'ai toujours admiré ta famille pour cet amour fraternel si puissant que tu as su lui imprégner.

Tu es parti, mon cher grand frère, mais ton esprit, ton souvenir restent. Nous nous reverrons. Repose en paix.

Lucien Fréchette

SOCIÉTÉ

Feu vert

Logos

Vous êtes-vous déjà demandé ce que signifient les numéros (1 à 7) qui se trouvent au centre du logo cidessus (qui d'ailleurs désignent les articles qui peuvent être recyclés là où il existe les installations nécessaires)?

* **N° 1** - Polyéthylène téréphtalate (PET): (ex. bouteilles de boissons gazeuses et d'huile végétale) facilement recyclés en nouveaux produits comme du tapis, des cassettes audio et des tampons à récurer.

* **N° 2** - Polyéthylène haute densité (PEHD): (ex. bouteilles de javellisant et de détersif, contenants de margarine, certains sacs de provisions) facilement recyclés en poubelles ou en bouteilles d'huile à moteur et de détersif.

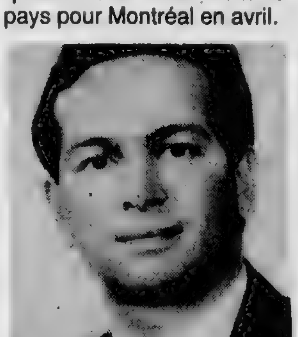
* **N° 3** - Plastique vinylique (V): (ex. certaines bouteilles de shampooing, d'huile de cuisson et d'eau, emballages pour aliments) non recyclés à cause des gaz toxiques dégagés.

(Suite la semaine prochaine...)

Gens d'ici

Tout un défi!

À l'emploi du groupe Investors depuis neuf ans, Donald Courcelles vient d'être promu à 35 ans vice-président régional pour le Québec. Le natif de Sainte-Agathe et sa famille (deux fillettes de 4 et 2 ans) quitteront donc leur coin de pays pour Montréal en avril.



Donald Courcelles.

Pour l'actuel directeur du département de perfectionnement professionnel, cette promotion représente tout un défi: «Curieusement, même si Investors appartient à Power Corporation, qui est à Montréal, nous n'avions pas beaucoup d'activités au Québec.» En janvier 1992, la compagnie décidait d'établir une filiale dans la belle province, puis embauchait un président et du personnel.

«Nous avons 12 bureaux régionaux et 500 représentants. Notre objectif: avoir d'ici cinq ans 25 bureaux et 1 000 représentants. Avec mon expérience dans la vente, la gestion et la formation du personnel, je vais pouvoir m'assurer que nous engageons des représentants compétents, et que leur formation est adéquate.»

La Place Cabana à Saint-Boniface fête ses 40 ans

Une grosse famille

On leur a dit qu'ils étaient fous, qu'ils ne trouveraient jamais l'argent, que les maisons neuves n'étaient pas pour les pauvres. Et c'est vrai que certains membres de la coop d'habitation de la Place Cabana ont dû emprunter 5 $ pour devenir membres lors de la première réunion.

Automne 1952. Le curé Léo Blais de la Cathédrale annonce en chaire qu'une coopérative d'habitation (1) sera formée pour des jeunes familles sur un terrain du diocèse longeant la rivière Seine.

«Après la guerre, il y avait eu tous ces mariages, explique Suzanne Prince. Je suis certaine que le clergé pensait aux grosses familles. J'avais trois enfants et on vivait en appartement. On était pauvre, on ne pouvait pas économiser beaucoup.

«J'ai dû emprunter les premiers 5 $ pour aller à la première réunion. Paul, mon mari, me disait: ne te mêle pas de ça, surtout que c'est avec les prêtres. Mais ma mère m'encourageait.

«On a formé un comité avec Annette et Roland Laurin, David Parent, Bernard Blais et, comme avocat, Maurice Arpin. À la réunion suivante, il fallait trouver 200 $ pour payer le terrain; je l'ai emprunté. Paul m'a dit: arrange-toi!»



photo: Jean-Pierre Dubé

Des membres des familles originales: première rangée: Mavis Blais, Simone Couture, Suzanne Prince, Jacqueline Dheere; 2e rangée: Micky Lavallée, Juliette Morier, Françoise Morier, Hélène Paillé, Agathe Barnabé; 3e rangée: Roland Blais, Denis Couture, Paul Morier, Marcel Dheere, Jean Paillé, Cyril Barnabé et Paul Prince. Absents: Gérard Mousseau, Joyce et Gus Dheere.

La prochaine étape, c'était 1 000 $, pour payer le contracteur. «Ah, ben là! J'ai emprunté 1 000 $ de M. Poirier, le vieux manchot qui vendait des champignons et du poisson; je le connaissais bien, il avait de l'argent. Quand il est venu chez nous, mon petit Edwin a dit: Maman, il pue. Et M. Poirier a répondu: Oui, mais mon argent ne pue pas!»

Simone Couture avait plus d'épargnes, mais moins de confiance. «J'avais un enfant à ce moment-là; je ne pouvais pas voir où on allait trouver l'argent pour acheter une maison neuve. Mes beaux-parents étaient 100 % contre l'achat d'une nouvelle maison.

«J'ai sorti les 1 000 $ que j'avais mis de côté pendant les années que j'avais travaillé à la banque. Mais je ne dormais pas la nuit, je voulais lâcher, je ne pouvais pas voir comment on allait payer le reste. Mais mon mari, Denis, m'a dit: lâche pas.»

Le coût total du projet s'élevait à 9 000 $ la maison. 32 maisons ont été construites en 1953. Les Couture ont emprunté 7 900 $ à 6 %.

«Le contracteur (belge) Boel n'a pas fait d'argent avec nous. C'est très bien bâti, le sous-sol n'a jamais craqué. On venait souvent faire un tour pendant la construction.» Mais il n'y a pas de photo, on n'avait pas d'argent pour acheter un film!

Suzanne Prince a dû se fier au crédit de son père pour un prêt de 2 000 $ à la Caisse pop de Saint-Boniface. Le déménagement a eu lieu en décembre 1953. «On était tellement heureux, se rappelle-t-elle, je m'assoyais au soleil et je ne pouvais pas le croire.»

Elle n'allait pas le croire non plus quand, au début de 1954, elle a gagné 3 000 $ dans un tirage à CKSB.(2) Elle a pu ainsi rembourser ses deux créanciers, avant de signer une hypothèque de 5 000 $. C'était le moment de fêter.

Mais sans trottoir, la place Cabana était dans la boue. On a cherché des planches. Lorsque Paul Prince en a trouvées, abandonnées sur le terrain de son employeur, le Canadien National, il a été arrêté par la police. L'intervention du maire de Sant-Boniface lui a épargné la prison.

Les maisons construites, les couples catholiques se mirent à faire des enfants. Au bout de quelques années, il y avait 125 petits. Comme on sait, la Place Cabana a la particularité de ne pas avoir de rue, mais un accès par les ruelles, ce qui assure une certaine sécurité.

«Ils ont été élevés ensemble comme dans une commune, souligne Suzanne Prince, à peu près le même nombre de garçons et de filles. Ils étaient tous du même âge et, pourtant, il n'y a pas eu un seul mariage entre eux.»

«Peut-être qu'ils étaient trop comme frères et soeurs», lance Simone Couture. Les enfants aiment revenir à la Place Cabana, où 11 des couples des débuts vivent encore. Il y a eu de nombreux deuils, que les résidents ont vécu comme une seule famille.

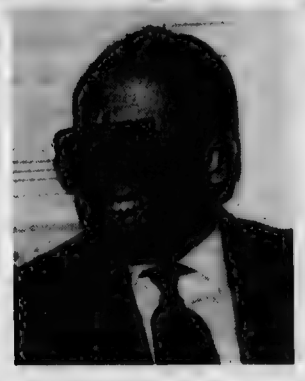
«On est encore ici, avance Simone Couture, on a rénové au lieu de déménager dans une plus grosse maison. Quand on y pense, si on reste, c'est à cause de nos voisins!»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Le projet porte le nom de l'archevêque du temps, Georges Cabana.

(2) Pour gagner le prix, il fallait répondre à une question-piège en studio. Suzanne Prince était entourée d'une demi-douzaine de personnes, dont les avocats Maurice Arpin et Rosaire Prince. Qui a été le premier francophone à devenir lieutenant-gouverneur du Manitoba? Rosaire Prince était le seul du groupe à connaître la réponse, qu'il écrivit sur un bout de papier et que Suzanne Prince a lue: Joseph Cauchon!

Nécrologies



Marcel Dumaine

Paisiblement, entouré de sa famille, Marcel est décédé à l'Hôpital Princess Elizabeth le 22 février à la suite d'une longue et pénible maladie qu'il combattit avec courage.

Fils de feu Ernest Dumaine et de Eva Waelbroeck, il naquit à Île-des-Chênes en 1923. C'est là qu'il rencontra la femme de sa vie, Jeanne Prévost avec qui il partagea 43 ans de bonheur.

Ses deux passions étaient sa famille et son travail. De nature accueillante et rempli de souci pour le bien-être des autres, Marcel nous manquera profondément.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Jeanne, sa fille Joanne, son fils Ronald, sa mère Eva Dumaine, sa soeur Léa Levesque (Don), ses frères Aimé (Annette), Armand (Blanche), Léopold (Alice) et de nombreux parents et amis.

À sa demande, la crémation a eu lieu et une messe sera célébrée en sa mémoire par l'abbé Bernard le jeudi 24 février à 14 h à l'église des Saints-Martyrs-Canadiens au 289, rue Dussault au parc Windsor.

Nous tenons à remercier nos parents et amis pour leur appui continu. Nous remercions aussi le groupe de Saints-Martyrs pour leurs visites à l'hôpital.

Au lieu de fleurs des dons faits au nom de Marcel à la Société de recherche sur le cancer inc., 100, rue Olivia, Winnipeg R3E 9Z9 ou à Francofonds, 114–383, boulevard Provencher, Saint-Boniface, R2H 0G9 seraient appréciés.

Arrangements funéraires confiés au Salon mortuaire Desjardins, 233–4949.

Chronique religieuse

Les missionnaires en Haïti se prononcent sur la crise

Chers amis de La Liberté,

Ci-inclus une copie d'une lettre qui a été signée par une centaine de missionnaires en Haïti et envoyée au secrétaire général des Nations Unies.

Si vous le jugez à propos, elle pourrait être imprimée dans La Liberté à titre d'information pour la population franco-manitobaine. Je soumets cette lettre mais je ne l'ai pas composée.

Merci, nous aimons lire La Liberté même en pays étranger.

Corinne Chartier, s.n.j.m.

Monsieur le secrétaire général,

Étant témoins depuis plus de deux ans de tout ce qui se vit en Haïti, nous ne pouvons cesser de dénoncer toute cette barbarie: viols, massacres, ... qui se perpétuent au grand jour et sous nos yeux par une poignée de putschistes: militaires et «makouts».

Permettez-nous de nous interroger sur le«jeu» mené par la Communauté internationale, sur cette soi-disant super-puissance ONU. Réussira-t-elle à faire mentir le jugement porté sur elle par le Général de Gaulle: «Ils (ses membres) vont représenter des États, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus égoïste et de moins désintéressé...»

À qui peut-elle faire croire qu'elle ne dispose pas – si elle avait la volonté politique! – de moyens pour résoudre la crise haïtienne? Pourquoi s'acharne-t-elle à négocier, disons plus juste, à protéger si fortement et par tous les moyens les putschistes criminels, alors qu'elle proclame bien haut et bien fort «qu'elle ne les reconnaît pas?» Que signifie cette hypocrisie?

Pourquoi avez-vous obligé le président Aristide à garder «l'irresponsable» Cédras et tous ses «acolytes», alors qu'ils n'ont jamais cessé de tuer... massacrer ce peuple aux mains nues? Naïveté ou hypocrisie?

À qui peut-on faire croire que ce «général assassin» peut à lui seul, mettre en miettes des accords signés sous l'égide des Nations-Unies? Et se moquer sans cesse de la Communauté internationale? Vraiment, nos «décideurs internationaux» n'éprouvent-ils aucune honte devant ce «cirque» qu'ils nous offrent? Comédie, hypocrisie?

Pouvez-vous nous expliquer le retrait subit des observateurs de L'OEA-ONU? du bateau Harlan County? Qui peut croire que la plus grande organisation du monde recule devant une poignée de bandits? Risible, si ce n'était dramatique pour ce peuple qui lutte pour survivre et réclame un peu d'humanité...

L'ONU va-t-elle accepter d'être la risée de tous les observateurs du monde et des gens, qui dans tous les pays travaillent honnêtement pour un minimum de justice, de vérité, de liberté, en un mot, au respect des droits fondamentaux de la personne, des peuples? Pouvons-nous demander à quoi servent les piles de dossiers relatant toutes les violations de ces droits? Simple constat? Pour la demande d'une amnistie totale envers ces gros criminels? Depuis quand construit-on la paix sur l'impunité? l'immoralité?

L'ONU serait-elle la garante de la nouvelle guerre des États-Unis, dénommée «Conflit de basse intensité?» Le peuple haïtien subit de plein fouet tous les aspects économiques, militaires, politico-diplomatiques et psychologiques de cette stratégie. Nous en sommes témoins. C'est pourquoi nous dénonçons cette guerre contre la personne humaine et crions fort: halte au génocide du peuple haïtien!

Monsieur le secrétaire général, nous serions injustes si nous ne reconnaissions pas que votre tâche est difficile, si nous ne reconnaissions pas tous vos efforts déployés pour la recherche de paix à travers le monde, mais nous aimerions voir l'ONU plus indépendante, plus impartiale...

Cependant, nous voulons croire que l'ONU peut encore agir, et très vite, pour résoudre la crise haïtienne, qu'elle peut et doit exiger l'application entière des Accords de l'Île des Gouverneurs signés sous son égide.

Si vous avez déjà perdu des «batailles» nous vous souhaitons de gagner «la guerre». Espérant envers et contre tout que vous avez encore un pouvoir, nous vous remercions d'avance de nous l'accorder.

La page de BICOLO



Lucien le pingouin

Bec : il est tranchant pour mieux attraper les calmars glissants et les poissons.

Yeux : ils sont recouverts d'une substance spéciale pour mieux voir sous l'eau.

Nageoires : servent à se propulser dans l'eau.

Jabot : sorte de poche dans la gorge où le manchot emmagasine de la nourriture pour se nourrir plus tard ou pour nourrir son poussin.



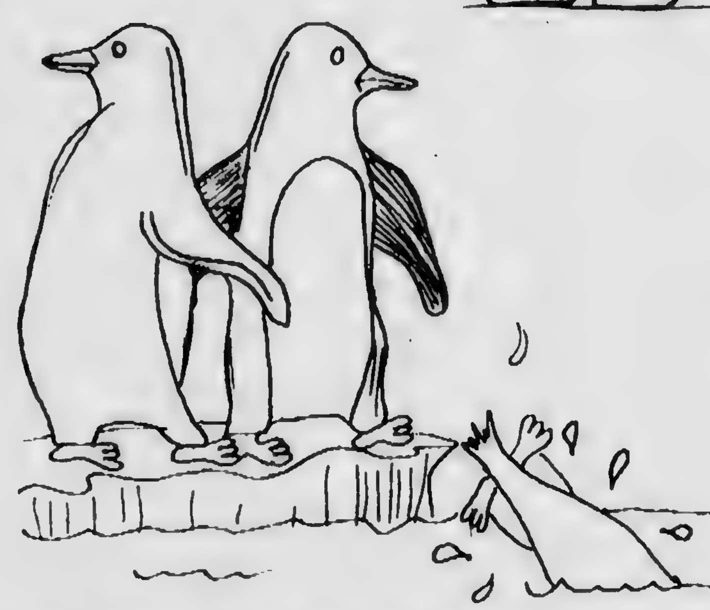
Ventre : il est blanc, de sorte que les phoques qui nagent au-dessous ne peuvent le voir et l'attaquer.

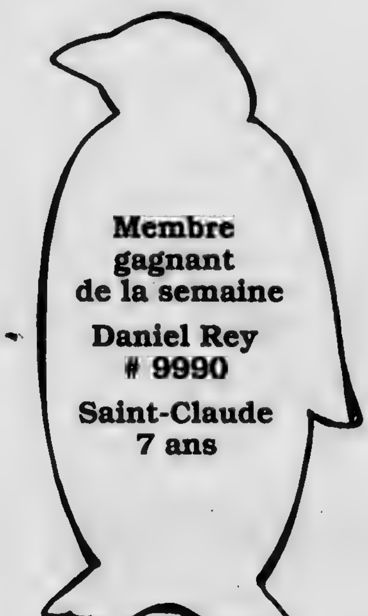
Dos : il est noir, évitant ainsi d'être vu et attaqué par un phoque nageant au-dessus.

Pli abdominal : repli de peau qui recouvre l'oeuf.

Pieds : ils sont munis de griffes puissantes pour s'agripper aux surfaces glacées.

Queue : sa courte queue l'aide à garder l'équilibre lorsqu'il se tient debout.





Un, deux... Qui va plonger?

Avant de se jeter à l'eau, les manchots hésitent, car c'est l'instant où ils peuvent se faire attraper par leur ennemi : le phoque-léopard.

Ils attendent souvent qu'un courageux saute, pour ensuite plonger tous en même temps.

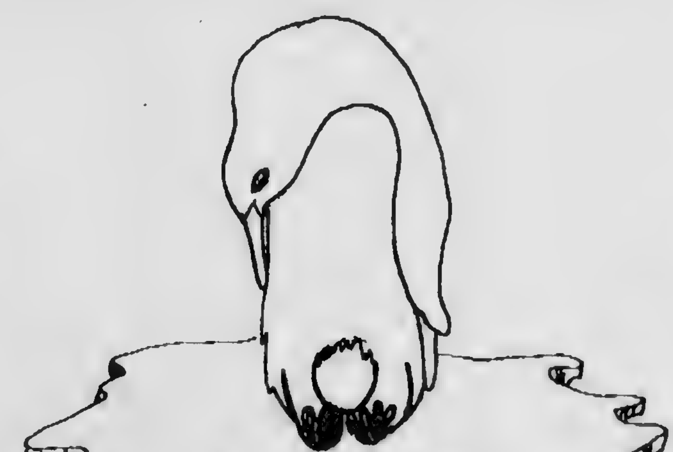


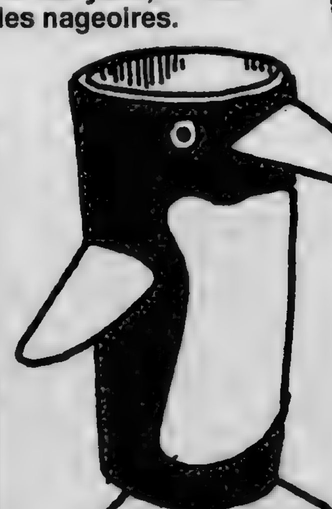
Ils se ressemblent, mais il ne faut pas les confondre. Les manchots vivent dans l'Antarctique, les pingouins vivent dans l'Arctique. Les ours blancs et les morses eux, ne vivent que dans l'Arctique, mais on trouve des phoques aux deux pôles.

Trouve un rouleau de papier et couvre-le avec de la peinture noire. Si tu veux tu peux faire le rouleau avec du papier de construction noir.

Prends du papier blanc pour faire à ton manchot une poitrine blanche.

Colle des yeux, un bec et des nageoires.

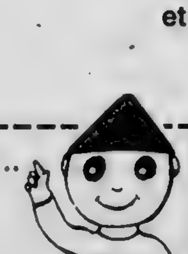






Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.



Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
R0A 0Y0

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: __________ **Âge:** ______

C'est papa qui couve

Quand maman manchot pond son oeuf, papa le dépose sur ses pattes et le met bien au chaud sous son ventre puis commence à le couver. Pendant ce temps, maman part vers l'océan à la recherche de nourriture, car elle est restée très longtemps sans manger. Elle reviendra deux mois après, à la naissance du petit.

La Division scolaire la Montagne n° 28

est à la recherche d'un professeur pour le poste suivant :

École Richard – congé de maternité débutant le 4 avril et se terminant le 30 juin 1994.

85 % enseignement – Français 3, English 3, Mathematics 3, Sciences de la Nature 3 et 4 combinés, Hygiène 3 et 4 combinés et éducation physique 3 et 4 combinés.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

M. Henri Bouvier
Directeur général
Division Scolaire la Montagne n° 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0

Téléphone: 248–2228 / 1–744–2083 Télécopieur: 248–2482

GOLF
Rivière-aux-Rats
Offre d'emploi

Personnes bilingues pour travailler au Club de golf à temps plein ou à temps partiel. En soirée et weekend.

Postes à remplir:
un(e) cuisinier(ère) et
un(e) aide-cuisinier(ère)

Pour plus de renseignements, appelez au 433–7177 ou écrivez à l'adresse suivante:

Golf Rivière-aux-Rats
C.P. 511
Saint-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES DE LOISIRS

DANS LE CADRE DU NOUVEAU DISTRICT DE LOISIRS «RIVIÈRE ROUGE»

Responsabilités : Programme de loisirs, développement du sens de l'initiative, administration, consultation et gestion des subventions.

Secteur : Les municipalités de Franklin, Montcalm et la Ville d'Emerson.

Le(la) candidat.e devra être prêt.e à travailler en collaboration avec les organismes de bénévoles; à engager des programmes de développement dans le District et à administrer le bureau.

Préférence sera accordée aux candidats disposant d'un diplôme universitaire connexe ou d'un certificat en loisirs.

L'aptitude à s'exprimer en français à l'oral et à l'écrit sera considérée comme un atout.

Domiciliation dans le District désirable. Automobile exigée.

Merci de bien vouloir nous faire parvenir votre curriculum vitae ainsi que trois références à l'adresse suivante :

Ville d'Emerson
C.P. 340
Emerson, Manitoba
R0A 0L0

Téléphone : 373–2002

Date limite d'envoi des dossiers de candidature : le 11 mars 1994.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

est à la recherche d'un.e

Secrétaire-trésorier(ière)

pour remplir les fonctions suivantes sur une base permanente.

- Agir comme secrétaire de la division (préparation des réunions, enregistrement des procès-verbaux, correspondance, assurer le suivi aux résolutions, etc.).
- Inauguration d'un système financier incluant la comptabilité, vérification, rapports financiers, etc.
- Préparation et rédaction des budgets et contrôle des finances.
- Inauguration et gérance des systèmes de transport scolaire et de maintien pour les écoles de la division.
- Autres tâches ou responsabilités assignées par la division dans les secteurs non éducatifs.

Entrée en fonction : immédiatement.

Doit posséder une maîtrise des deux langues officielles.

Salaire et bénéfices : négociable.

Faire parvenir votre candidature et curriculum vitae au :

Directeur général par intérim
La Division scolaire franco-manitobaine
131, boul. Provencher, bureau 204
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G2



Au service de toute la population du sud-est manitobain.

Arrangements et préarrangements funéraires.

SALON MORTUAIRE DESJARDINS
357, rue Des Meurons
Saint-Boniface, Manitoba R2H 2N6

Edouard Robidoux
Domicile: 433–7925
Bureau: 233–4949 1–800–665–0488

Le *Centre culturel franco-manitobain*

fait un appel de candidatures pour combler le poste de

directeur général

Description du poste :

La personne retenue sera responsable de la planification, de la coordination et du contrôle de l'ensemble des activités du Centre culturel franco-manitobain en vue de définir et de réaliser les objectifs stratégiques à court terme et à long terme du Centre tels qu'ils sont proposés par le conseil d'administration.

Exigences :

- une formation universitaire appropriée au poste ou l'équivalent en expérience de travail;
- une bonne connaissance du milieu minoritaire et de la réalité culturelle franco-manitobaine;
- une expérience pertinente en gestion administrative et en gestion de personnel;
- une capacité de travailler avec le public et avec des bénévoles;
- une parfaite connaissance du français et de l'anglais.

Lieu de travail : Saint-Boniface (Manitoba).

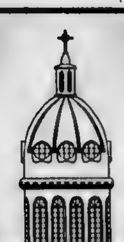
Salaire : à négocier.

Date d'entrée en fonctions : le 1er mai 1994.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae, au plus tard **le 5 mars 1994** et l'adresser, sous pli confidentiel, au:

Centre Culturel Franco-Manitobain

Président du conseil d'administration
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7



LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

FAIT UN APPEL DE CANDIDATURES POUR

***un poste de chargé de cours* pour l'enseignement du 122.090 Introduction à l'espagnol (6)**

Exigences :

- Ph.D.
- Un doctorat de troisième cycle ou une maîtrise avec expérience dans l'enseignement/recherche seront considérés.
- Une aptitude démontrée et un intérêt pour l'enseignement au premier cycle universitaire seront un atout.

Rémunération : Salaire selon la convention collective

Durée : **Les cours se donneront en soirée les lundis et jeudis de 19 h à 22 h à partir du 2 mai jusqu'au 2 août 1994.**

Les candidats sont priés de soumettre leur curriculum vitae ainsi qu'un dossier complet incluant les noms, adresses et numéros de téléphone de trois répondants à :

M. André Fréchette, Doyen
Faculté des Arts et des Sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba R2H 0H7

DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DE L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS :

Le 4 avril 1994 ou la date où le poste sera pourvu.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyen(nes) canadiens(nes) et aux résidents(es) permanents(es). Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) respecte le principe de l'équité en matière d'emploi.

200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 0H7
(204) 233-0210

La Caisse populaire de Sainte-Anne Ltée

CAISSIER / CAISSIÈRE

FONCTIONS
- Responsable d'un tiroir-caisse;
- Assurer le maintien de professionnalisme de la caisse populaire auprès de ses membres.

EXIGENCES:
- Personne avenante et dynamique ayant une aptitude pour le service à la clientèle;
- Personne capable de travailler avec un minimum de surveillance;
- Habilité de communiquer efficacement;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit.

RÉMUNÉRATION:

Selon l'expérience, les qualifications et l'échelle en vigueur.

ENTRÉE EN FONCTIONS:

Le plus tôt possible.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec la mention "Personnel et confidentiel" **avant le 18 mars 1994** à:

M. François Tétrault, directeur
La Caisse populaire de Sainte-Anne
Case postale 550
Sainte-Anne (Manitoba) R0A 1R0

QUIZ

Marche!



QUESTIONS

1. D'où vient le mot «musher»?

2. Et le mot assassin?

3. Quelle est la différence entre le hachisch, la marijuana, le kief et le chanvre indien?

4. D'où vient le mot «anfirouaper»?

5. Et l'expression «en Malaisie»?

6. Quelle est l'origine de l'expression «mettre la puce à l'oreille»?

7. Quel était l'autre sens de cette expression au Moyen Âge?

8. D'où vient l'expression «ne pas être dans son assiette»?

9. Et «mettre le couvert»?

10. Et le mot «toast»?

11. «Trié sur le volet»?

12. «Le jeu n'en vaut pas la chandelle»?

13. «Tenir la chandelle»?

RÉPONSES

1. Du français «marche», que les voyageurs lançaient au départ d'un canot.

2. De l'arabe «hachchâchî», signifiant «buveur» ou «mangeur de hachisch». Le mot désignait les fidèles d'une secte musulmane qui se spécialisait dans le meurtre des chrétiens au temps des croisades. Cette secte était dirigée par le Vieux de la montagne qui, selon les historiens, subjuguait ses troupes en leur faisant consommer du hachisch.

3. Il n'y en a pas.

4. De l'anglais «in fur wrap».

5. Du franglais «en mal easy».

6. L'expression est très ancienne et date de l'époque où les humains vivaient constamment en compagnie des puces. Il pouvait arriver qu'une puce s'introduise dans le conduit auditif et pique à cet endroit particulièrement sensible. Avec le temps, l'expression a pris le sens d'être mis en alerte.

7. Avoir la puce à l'oreille signifiait également avoir des démangeaisons amoureuses.

8. À l'origine, l'assiette désignait la position des convives autour de la table. Ne pas être dans son assiette signifait donc ne pas être assis confortablement, ne pas se sentir à l'aise.

9. L'expression date de l'époque où la nourriture servie aux rois était couverte pour empêcher son empoisonnement. Le couvert a fini par désigner les ustensiles utilisés pour manger.

10. De l'ancien français «tosté», signifiant griller.

11. Au XVe siècle, le volet était une assiette de bois sur laquelle on triait patiemment les pois et les fèves.

12. À l'origine, l'expression signifiait littéralement que les gains du jeu ne suffisaient pas à payer la chandelle qui éclairait les joueurs.

13. À l'époque où les lampes de chevet n'existaient pas, les serviteurs devaient parfois tenir la chandelle (la bougie) pendant les ébats amoureux de leurs maîtres.

Compilé par Laurent GIMENEZ

Source: La puce à l'oreille, anthologie des expressions populaires avec leur origine, Claude Duneton, Éditions Stock.

RECETTE

Soupe à l'oignon gratinée au lait

Voici une variation délicieuse et plus nourrissante d'un grand classique de la cuisine française: La soupe à l'oignon gratinée au lait.

Le lait écrémé en poudre, qui fournit 52 mg de calcium par cuillerée à soupe, donne à ce mets une plus grande teneur nutritive de même qu'une saveur plus douce, plus veloutée. Si l'on ajoute à cela le calcium contenu dans le suisse canadien et le parmesan gratiné, cette recette vous procure un total de 522 mg de calcium par portion. Servez une salade avec votre soupe; vous avez là un dîner délicieux et complet, une bombe de calcium!



Soupe à l'oignon gratinée au lait

1/4 tasse (50 mL) de beurre
3 1/2 tasses (875 mL) d'oignons, tranchés
3 c. à table (45 mL) de farine
1 boîte (10 oz/298 mL) de bouillon de boeuf condensé
1 boîte (10 oz/298 mL) de bouillon de poulet condensé
1 tasse (250 mL) de lait écrémé en poudre
1/2 tasse (125 mL) d'eau
Croûtons beurrés
1 1/2 tasse (375 mL) de fromage suisse canadien
2 c. à table (30 mL) de fromage parmesan canadien

Faire fondre le beurre dans une grande casserole; y faire sauter les oignons jusqu'à tendreté. Incorporer la farine. Incorporer graduellement les bouillons condensés de boeuf et de poulet. Cuire à feu moyen, tout en remuant, jusqu'à ébullition. Réduire la chaleur, couvrir et laisser mijoter 15 min. Mélanger le lait écrémé en poudre et l'eau. Incorporer à la préparation d'oignons. Verser la soupe dans 4 bols à soupe à l'épreuve de la chaleur; garnir de croûtons beurrés. Mélanger les fromages suisse et parmesan; saupoudrer sur les croûtons. Déposer les bols sur une plaque et faire griller jusqu'à ce que le fromage soit fondu et légèrement bruni.

Donne 4 portions.

Croûtons beurrés

Mélanger 2 tasses (500 mL) de cubes de pain de 1 po (2,5 cm) avec 3 c. à table (45 mL) de beurre fondu; déposer sur une plaque. Cuire au four à 350°F (180°C) de 10 à 15 min. Retourner les croûtons une fois durant la cuisson.

Donne 2 tasses (500 mL).

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237–4823

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!

MasterCard VISA

Divers

RÉGINE'S CURIOS achète meubles anciens, cristal, argenterie, porcelaine, tableaux. 326, Broadway, Winnipeg. Tél.: 956–5872.
339-

GAGNEZ jusqu'à 346 $ en assemblant nos boules de Noël à domicile. Info: envoyez une enveloppe préadressée et timbrée à: Les Fantaisies de Noël, 2212, Gladwin Cr., suite 100, Ext. 2197, Ottawa, Ontario, K1B 5N1.
347-

IMPÔT! IMPÔT! rempli à votre domicile en ville si vous le désirez. Coût de base 20 $. Rabais pour étudiant. Lorraine 237–5326.
348-

PARC WINDSOR garde d'enfant, une place disponible. 254–5312.
350-

COMPTABLE disponible pour vous aider avec vos impôts. Coût de 35 $ à 60 $. Livraison gratuite. Marc 233–0886.
362-

GARDERIE francophone avec permis au Parc Windsor pour 2 ans et plus pour septembre. Appelez Jacqueline au 257–1852.
364-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. S.M.C.
366-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Claudette.
367-

Recherche

RECHERCHE: Jeune femme tranquille recherche non-fumeuse pour partager appartement spacieux, boulevard Provencher. Laveuse et sécheuse comprises. Stationnement disponible. Pas d'animaux. Disponible dès le 1er avril. 250 $ par mois plus chauffage et électricité. Composez le 237–8165.
370-

À vendre

À VENDRE: motel et maison de 4 ch. à coucher, sur 19 acres, voici une bonne chance d'être à votre compte. Appeler Nap chez Sutton Real Estate au 475–9130, 24 hr.
345-

À VENDRE: ferme à boeuf, 1 200 acres, 250 à 300 têtes d'animaux, maison et toutes les machines nécessaires. Appeler Nap chez Sutton Real Estate au 475–9130.
346-

PORTE OUVERTE: 234, rue Aubert. Le dimanche 6 mars de midi à 17 h. Maison, 10 ans, complètement fini. 3 ch. à coucher, garage double. Tél.: 237–8085.
359-

À VENDRE: Duplex à Saint-Boniface, 89,900 $. Excellente occasion d'obtenir une belle maison dont le revenu du deuxième étage paiera une bonne partie de l'hypothèque! Duplex de caractère avec planchers en bois franc luisant partout. Rez-de-chaussée de 900 pi², grand salon, deux chambres à coucher, cuisine grandeur «campagne» avec salle à manger ensoleillée. Salle de séjour et chambre à coucher finies au sous-sol. Plomberie et système électrique modernisés. La suite au deuxième étage est très confortable avec cuisine, salon et chambre à coucher. Climatisation et aspirateur centraux. Garage simple avec deuxième stationnement. Lot mesure 50' x 118' avec terrain bien entretenu et aménagé. Clôture autour. Contactez Dyane Kennedy au 474–1144 chez Preferred Properties Ltée.
372-

À louer

À LOUER: 465, Aulneau, appartement d'une chambre à coucher. Libre le 1er mars. 335 $ par mois tout inclus. Laveuse et sécheuse si désiré, au 233–7652 ou 233–2520.
353-

À LOUER: grand appartement, 2 ch. à coucher, services inclus. Libre le 1er avril, 575 $ par mois, rue Horace. 237–6509.
357-

À LOUER: colocataire recherchée appartement 2 chambres à St-Boniface, femme non-fumeur. 225 $ + la moitié des services par mois. 233–2626.
358-

À LOUER: Maison de 3 chambres à coucher au 225, rue Dumoulin, disponible le 15 mars. Pour information signalez le 233–3753.
365-

À LOUER: 505, Ritchot. Appartement d'une et de deux chambres à coucher, air climatisé, sécurité. Libre le 1er avril. 422 $ et 465 $ par mois. Téléphonez au 233–0961.
368-

À LOUER: Île-des-Chênes. Maison deux étages, 3 chambres à coucher, poêle et réfrigérateur. 500 $ par mois. 878–3593.
371-

CONCOURS Identifiez nos Gens d'affaires

À GAGNER: 1 500 $
en bons d'achat chez n'importe quel commerçant participant *(15 prix de 100 $ chacun)*

Règles à suivre

Le concours consiste à identifier correctement les quinze personnes apparaissant sur les photos numérotées de 1 à 15. Il faut mettre le numéro de photo de chaque individu dans la case correspondant à son nom. Tous les noms des gens d'affaires à identifier se trouvent dans le coupon de participation au bas de la page.

Une photo sera identifiée à chaque semaine dans un reportage qui sera publié dans la page du concours.

Le concours prend fin le 27 avril 1994 à midi, heure à laquelle le tirage aura lieu. Tous les coupons de participation doivent nous être parvenus avant cette date et heure à l'adresse suivante:
Concours Identifiez nos gens d'affaires,
LA LIBERTÉ, C.P. 190, Saint-Boniface, Mb, R2H 3B4.
Les gagnants et gagnantes seront choisis au hasard parmi toutes les bonnes réponses tirées. Pour gagner, il faut avoir les 15 bonnes réponses.

Les noms des gagnants et les réponses seront publiés dans La Liberté du 29 avril 1994. **Les prix à gagner sont 15 bons d'achat de 100 $** chacun chez n'importe quel commerçant participant au concours, sauf la Caisse populaire de Saint-Boniface qui n'acceptera aucun coupon d'achat. Aucune substitution en argent. Il faut être âgé de 18 ans et plus pour participer au concours.

Un seul coupon par enveloppe. Aucune enveloppe ne sera ouverte avant le tirage au sort. Les photocopies ne sont pas acceptées.

Les employé.e.s de La Liberté et les membres de leur famille ne sont pas éligibles au concours.

Tous les détails du concours sont disponibles à La Liberté, en français seulement.







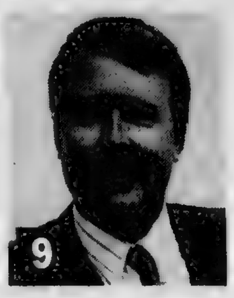












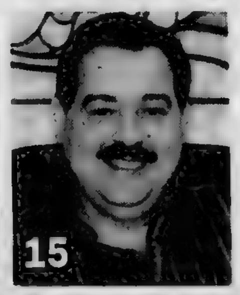












Publi-reportage à conserver

Pour donner du prestige à sa maison

«Ah! Ce qu'on est bien
«Quand on est dans son bain.
«On fait des grosses bulles
«On joue au sous-marin...»

En découvrant les paroles de cette chanson, Roland Boily pouffe de rire et dit spontanément: «T'as pas idée à quel point cela est vrai dans un bain tourbillon!»

Nous n'avons évidemment aucune raison de mettre sa parole en doute. Ces bains modernes donnent un cachet de modernité à une demeure et souvent même une valeur supplémentaire à son investissement immobilier. Les couples modernes en raffolent!

Chez Bath Tub King, on ne vend pas que des bains tourbillons. «En fait, dit Roland Boily, le propriétaire, nous sommes surtout spécialisés dans la plomberie et la robinetterie. Nous vendons autant des bains tourbillons (Bath Tub King est représentant exclusif des bains Jacuzzi à Winnipeg, réputés mondialement) que des bains réguliers, des bains thérapeutiques, des bains sur pieds, des douches modernes, des robinets de baignoires et de lavabos.»

Il réussit même à étonner sa clientèle lorsqu'il annonce qu'il rénove de vieilles baignoires pour qu'elles aient l'allure de neuves!

Cette entreprise bien francophone de Saint-Boniface, située sur la rue Marion, compte sur les services de 15 employé.e.s, dont plus de la moitié sont des spécialistes de la vente et de l'installation. Grâce à l'expérience de son propriétaire Roland Boily (photo-concours numéro 3) et de l'expertise de son personnel, on est assuré d'un service à la clientèle hors-pair et à des prix compétitifs.

Vous prévoyez rénover bientôt votre robinetterie de cuisine ou votre salle de bain? Bath Tub King est l'adresse toute indiquée pour vous.

COUPON DE PARTICIPATION

☐ CLAUDE FOREST Assurances Forest Ltée 237-8434	☐ CLAUDE FIOLA Dominion Window & Door Ltd 334-4301	☐ CYRIL PARENT et PHILIPPE DUPAS Appeal Graphics 989-5252
☐ CHARLES BRUNET Monuments Brunet 233-7864	☐ DENIS J. MARCOUX Salon mortuaire Desjardins 233-4949	☐ ROLAND BOILY Bathub King 237-5267
☐ RAYMOND SIMARD Simaco Construction 237-4798	☐ RICHARD BOYER The Winnipeg Sun 694-2022	☐ CLÉMENT PERREAULT Le Club La Vérendrye 233-5997
☐ DONALD SMITH Caisse populaire de St-Boniface 237-8874	☐ LOUISE MARION-GRANT Le Sportex 235-4407	☐ GILLES CHAPUT BDO Dunwoody Ward Mallette 233-8593
☐ PETER ARNOLD Arnold Computers 235-1329	☐ ROSANNE MARCOUX Bonifax Info-centre 231-2664	☐ GILBERT TEFFAINE Société Radio-Canada 788-3141 (télé)

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
Ville: ______________ **Code postal:** __________
Âge: ______________ **Tél.:** ______________

Conservez ce coupon durant les semaines de la promotion et identifiez nos commerçants chaque semaine.

Révision des limites des circonscriptions électorales fédérales

MANITOBA

Propositions formulées

par la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Manitoba

Total des circonscriptions pour la province :

14

Pourquoi une révision des limites des circonscriptions électorales ?

La législation canadienne prévoit qu'après chaque recensement décennal, la représentation à la Chambre des communes (c'est-à-dire le nombre de sièges et leur répartition entre les provinces et les Territoires du Nord-Ouest) ainsi que les limites des circonscriptions électorales fédérales de chaque province et des Territoires du Nord-Ouest soient rajustées.

Cet encart vous expose les propositions concernant la révision de ces limites et vous explique comment vous pouvez exprimer votre opinion sur celles-ci. Ces propositions tiennent compte des changements démographiques survenus entre 1981 et 1991 dont faisait état le dernier recensement, et reflètent les mouvements de population à l'intérieur de la province pendant cette période.

Qui en est responsable ?

Une commission indépendante, la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Manitoba, est chargée de la révision. Elle est composée d'un président, M. le juge Charles R. Huband, nommé par le juge en chef de la Cour provinciale et de deux autres membres, M. Raymond Hébert et M. Paul G. Thomas, nommés par le Président de la Chambre des communes.

Comment la Commission procède-t-elle à la révision ?

Conformément à la *Loi constitutionnelle* canadienne, le directeur général des élections du Canada fournit à chaque commission les données démographiques de chaque province, de même que son quotient électoral qui s'obtient en divisant la population totale de la province par le nombre de sièges alloués à la province. Au Manitoba, 1 091 942 (pop.) ÷ 14 (sièges), donne un quotient électoral de 77 996.

La Commission est alors chargée de tracer les frontières de chaque circonscription électorale, de sorte que la population dans chaque circonscription corresponde d'aussi près que possible au quotient inscrit ci-dessus (ou approximativement). Toutefois, pour tenir compte de la communauté d'intérêts et des facteurs historiques et géographiques ou pour obtenir une représentation plus efficace, la Commission peut dévier légèrement du quotient électoral. La Commission peut également suggérer de nouveaux noms pour les circonscriptions électorales.

Les règles régissant la révision sont énoncées dans ***La Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*** L.R.C., ch. E-3.

Quel rôle avez-vous à jouer?

Ces propositions vous concernent de près car elles peuvent toucher votre circonscription. La loi prévoit donc un mécanisme de consultation populaire, sous forme d'audiences publiques. C'est l'occasion de faire entendre vos observations concernant les délimitations des circonscriptions ou leur nom, car aucune autre séance ne sera tenue après ces audiences.

Pour recevoir un exemplaire de la proposition complète renfermant une description détaillée des limites recommandées pour chaque circonscription dans votre province :

Téléphonez à la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Manitoba, au 1-800-561-0905, ou à Élections Canada, au 1-800-267-8683.

This insert is also available in English.

Que faire si vous voulez donner votre opinion?

Vous devez aviser par écrit le secrétaire de la Commission à l'adresse suivante : Le secrétaire, M. Kevin Young, Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Manitoba, Annexe, Édifice Grain Exchange, bureau 120, 153, av. Lombard, WINNIPEG, MA, R3B 0T4.

Cet avis doit parvenir à la Commission avant minuit le 27 avril 1994. Veuillez indiquer vos nom, adresse et numéro de téléphone, le lieu d'audiences publiques où vous désirez être entendu, la nature de vos observations, la langue officielle dans laquelle vous désirez vous exprimer, ainsi que le nom de l'association ou regroupement qui vous a mandaté si vous n'agissez pas à titre personnel.

Où et quand se tiennent les audiences publiques?

Afin de permettre à toutes les personnes intéressées de se prononcer, la Commission de votre province tiendra des audiences publiques aux dates et endroits suivants :

WINNIPEG
Salle 254, Édifice Législatif
av. Broadway
le lundi 16 mai 1994 à 10 h et à 19 h 30
et le mardi 24 mai 1994 à 19 h 30

THOMPSON
Bureau municipal
le mardi 17 mai 1994 à 10 h

PORTAGE LA PRAIRIE
Palais de Justice
3e Rue S.E.
le mercredi 18 mai 1994 à 10 h

BRANDON
Palais de Justice
1104, av. Princess
le jeudi 19 mai 1994 à 10 h

DAUPHIN
Palais de Justice
114, av. River Ouest
le mercredi 25 mai 1994 à 10 h

Si une audience ne peut être tenue, le président pourra la reporter à une date ultérieure; les personnes intéressées en seront alors informées.

Daté à Winnipeg (Manitoba) ce 31e jour de janvier 1994.

Charles R. Huband

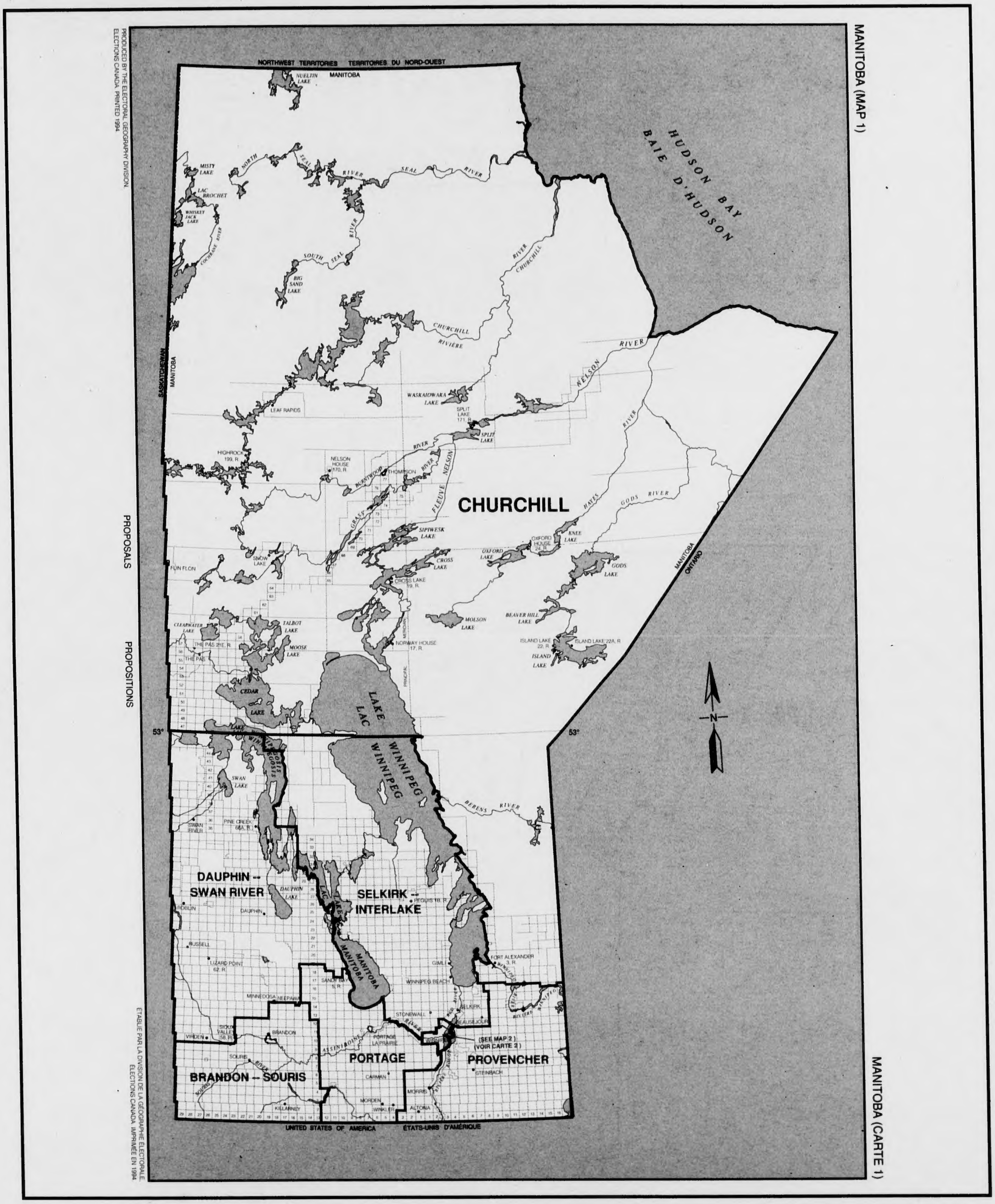
Président
La Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour l'Alberta

Nom et population de chaque circonscription

1	Brandon–Souris	78 430
	Carte	1
2	Charleswood–Assiniboine	76 331
	Carte	2
3	Churchill	73 486
	Carte	1
4	Dauphin–Swan River	78 992
	Carte	1
5	Portage	78 208
	Carte	1
6	Provencher	78 586
	Carte	1
7	Saint-Boniface	80 492
	Carte	2
8	Selkirk–Interlake	77 972
	Carte	1
9	Winnipeg-Nord	77 423
	Carte	2
10	Winnipeg-Centre-Nord	78 470
	Carte	2
11	Winnipeg-Sud	76 021
	Carte	2
12	Winnipeg-Centre-Sud	78 242
	Carte	2
13	Winnipeg–St. Paul	78 417
	Carte	2
14	Winnipeg–Transcona	80 872
	Carte	2

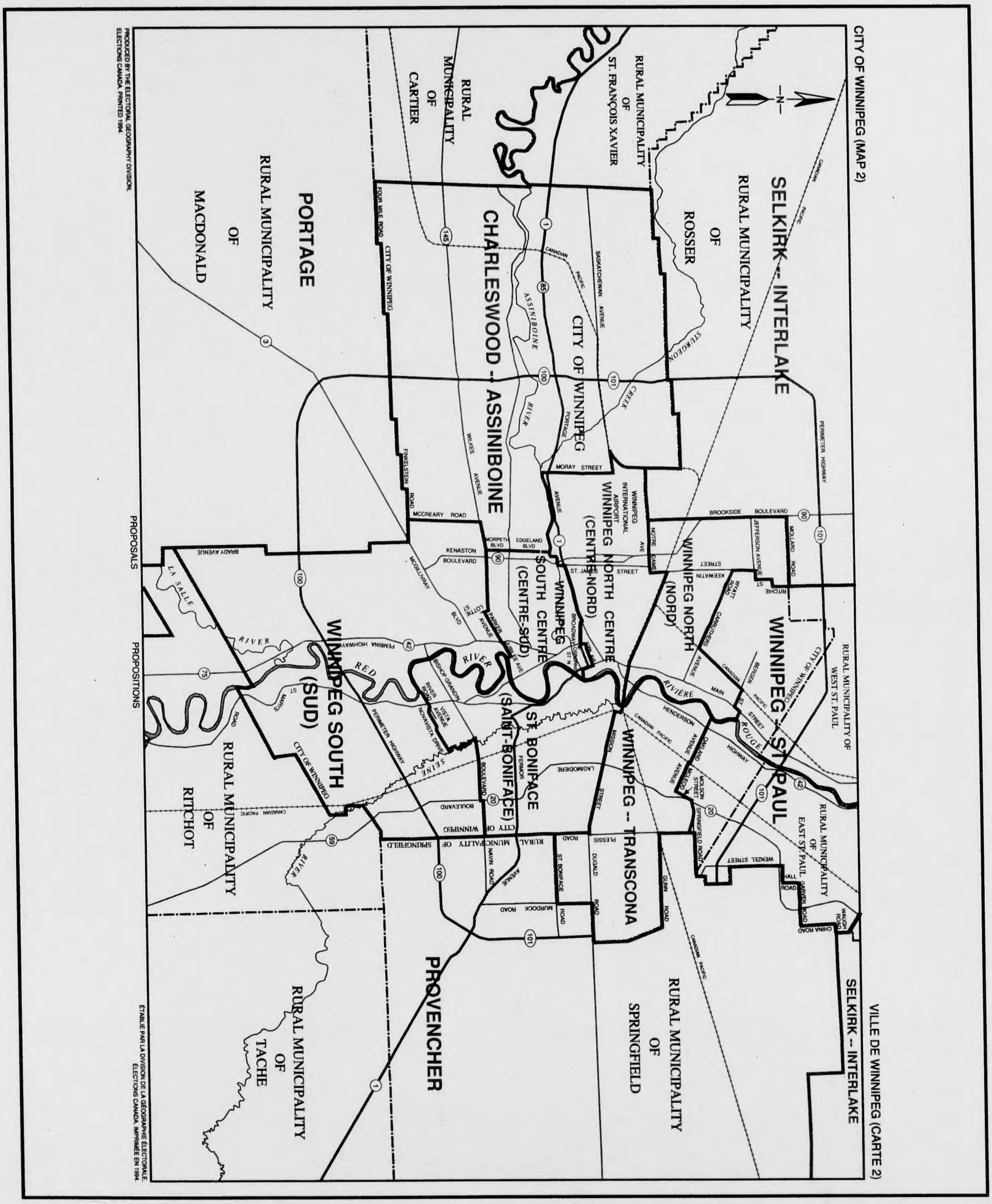
MANITOBA

Carte 1



MANITOBA

Carte 2



Ce supplément est distribué le 4 mars 1994 dans La Liberté (Saint-Boniface).

COMMISSION DE DÉLIMITATION
DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES FÉDÉRALES
POUR LE MANITOBA